Portrait des pratiques de

MÉDIATION *culturelle*

au Saguenay–Lac-St-Jean

Constanza Camelo
Marcelle Dubé
Danielle Maltais

Printemps 2016

Portrait des pratiques de

MÉDIATION culturelle

au Saguenay–Lac-St-Jean

Constanza Camelo
Marcelle Dubé
Danielle Maltais

Recherche et rédaction
Constanza Camelo, professeure, Département des arts et lettres, Université du Québec à Chicoutimi, constanza_camelo@uqac.ca

Marcelle Dubé, professeure, Département des sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi, marcelle_dube@uqac.ca

Danielle Maltais, professeure, Département des sciences humaines et sociales, Université de Québec à Chicoutimi, danielle_maltais@uqac.ca

Avec le soutien des assistantes de recherche
Jennifer Auclair, Université du Québec à Chicoutimi et Université Laval
Camille Perry, Université du Québec à Chicoutimi
Ariane Rousseau-Dupont, Université du Québec à Chicoutimi

Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean
Véronique Villeneuve, agente de liaison
Lucien Frenette, directeur général

Membres de la Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle du SLSJ
http://culturesaguenaylacsaintjean.ca/secteurs/mediation-culturelle/groupe-de-competence/membres

Mise en page et révision
Mathilde Martel-Coutu,
graphisme et mise en page (La WebShop)
Christine Martel, correction et révision

Photographies
Philippe Boily
Alexandre Rufin p. 16

Cette recherche a été réalisée grâce au soutien financier du programme Fonds de développement régional de la Conférence régionale des élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Culture pour tous.

Remerciements
Cette recherche n'aurait pas pu se réaliser sans la volonté et la participation de nombreuses personnes que nous tenons à remercier.

Tout d'abord, il faut souligner l'ensemble des membres de la Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle (CRIMC SLSJ) qui ont voulu et cru en cette recherche, qui ont mis à contribution tout leur soutien pour qu'elle puisse se réaliser, et plus spécifiquement un remerciement à Véronique Villeneuve et Lucien Frenette.

Les 103 organismes sollicités et la généreuse contribution qu'ils ont donnée en acceptant de répondre au questionnaire. C'est bien le temps qu'ils ont pris et leur apport qui nous ont permis de réaliser ce portrait.

Les assistantes de recherche Camille Perry et Ariane Rousseau-Dupont qui nous ont fourni un soutien indispensable et constant à chacune des étapes de la réalisation de cette recherche. Un merci également au professeur Daniel Lalande (professeur en psychologie de l'UQAC), qui nous a mis sur la piste de Jennifer Auclair qui a grandement contribué au moment de l'analyse des données et au traitement croisé des résultats.

Les personnes à la mise en page et à la révision : Mathilde Martel-Coutu et Christine Martel.

Et finalement, sans les partenaires financiers, cette recherche n'aurait pas pu se réaliser avec les mêmes ressources et dans les mêmes délais. Nos remerciements à la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean et à Culture pour tous (CPT), avec un merci tout particulier à Manon Boily.

Table des matières

INTRODUCTION 13

1. Mise en contexte de la recherche et cadrage théorique 15
- **1.1** La médiation culturelle : quelques éléments de définition 16
- **1.2** La médiation culturelle au Québec 18
- **1.3** La médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean 19

2. Méthodologie 23
- **2.1** Présentation du territoire sondé 24
- **2.2** Le type de recherche menée 24
- **2.3** Population à l'étude 25
- **2.4** Le développement du questionnaire et de la procédure de collecte des données 25
- **2.5** La collecte des données 26
- **2.6** Codification et analyse des données 27
- **2.7** Pertinence, limites et retombées de cette recherche 28

3. Portrait des répondants/répondantes et des organismes 31
- **3.1** Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des répondants/répondantes 32
- **3.2** Caractéristiques organisationnelles des organismes 35
- **3.3** Localisation et niveaux d'intervention des organismes 36

4. Pourquoi développer des pratiques de médiation culturelle? 39
- **4.1** Trois mots qui définissent la médiation culturelle 40
- **4.2** Trois mots qui définissent les pratiques de médiation culturelle 42
- **4.3** Motivations 46
- **4.4** Objectifs visés 47

5. Des pratiques de médiation culturelle multiples, variées et ancrées dans un territoire 51
- **5.1** Depuis quand fait-on de la médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean? 52
- **5.2** Sous quelle forme et dans quels champs disciplinaires se pratiquent les activités de médiation culturelle? 53
- **5.3** Nombre et fréquence des activités de médiation culturelle 54
- **5.4** Qui pratique la médiation culturelle au sein des organismes? 56
- **5.5** Les collaborateurs/collaboratrices 59
- **5.6** Dans quelles MRC et villes se réalisent les activités de médiation culturelle? 61
- **5.7** Dans quels lieux se réalisent les activités de médiation culturelle? 62
- **5.8** Les publics rejoints et les publics spécifiques visés 64
- **5.9** Les principaux publics spécifiques ciblés 65
- **5.10** Les sources de financement des activités de médiation culturelle 66

6. En guise d'analyse 69
- **6.1** Constats 70
- **6.2** Observations et questions 73

BIBLIOGRAPHIE 78

ANNEXES 81
- Annexe 1 Liste des organismes ayant été sollicités dans le cadre de l'enquête 82
- Annexe 2 Le questionnaire 84
- Annexe 3 Lettre envoyée aux organismes 92
- Annexe 4 Champs disciplinaires des activités de médiation culturelle en fonction du type des organismes 93
- Annexe 5 Municipalités où ont lieu les activités de médiation culturelle 94
- Annexe 6 Portrait des la médiation culturelle au SLSJ-Faits saillants 95

Liste des tableaux

Tableau 1 Taux de réponse et de participation à la recherche **27**
Tableau 2 Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des répondants/répondantes **32**
Tableau 3 Fonction au sein des organismes répartie selon le sexe des répondants/répondantes **33**
Tableau 4 Fonction occupée par les répondants/répondantes selon le type d'organisme **34**
Tableau 5 Caractéristiques organisationnelles des organismes ayant participé à l'étude **35**
Tableau 6 MRC et municipalités où sont situés les organismes et niveau d'intervention **36**
Tableau 7 Les mots qui définissent le concept général de la médiation culturelle et ceux qui définissent les pratiques de médiation culturelle **44**
Tableau 8 Les motivations des organismes à développer des pratiques de médiation culturelle versus les objectifs visés par ces pratiques **48**
Tableau 9 Nombre d'années de pratique en médiation culturelle **52**
Tableau 10 Nombre d'années de pratique de la médiation culturelle en fonction du type d'organismes **52**
Tableau 11 Outils/moyens utilisés dans les activités de médiation culturelle **53**
Tableau 12 Champs disciplinaires et activités de médiation culturelle **54**
Tableau 13 Nombre d'activités de médiation culturelle mises en place dans la dernière année **55**
Tableau 14 La fréquence à laquelle se font les activités de médiation culturelle **55**
Tableau 15 Nombre et fréquence des activités de médiation culturelle mises en place en fonction du statut des organismes **56**
Tableau 16 Nombre d'organismes faisant appel à divers intervenants/intervenantes en médiation culturelle **57**
Tableau 17 Nombre d'organismes faisant appel à divers intervenants/intervenantes en médiation culturelle en fonction du statut des organismes **58**
Tableau 18 Nombre total d'intervenants/intervenantes faisant de la médiation culturelle au sein des organismes **58**
Tableau 19 Type d'employés/employées **59**
Tableau 20 Les principaux collaborateurs/collaboratrices des organismes dans le cadre de leurs pratiques de médiation culturelle **59**
Tableau 21 Les principaux collaborateurs/collaboratrices des organismes dans le cadre de leurs pratiques de médiation culturelle en fonction du statut des organismes **60**
Tableau 22 Les MRC et les municipalités où ont lieu les activités de médiation culturelle **61**
Tableau 23 Les lieux où se réalisent les activités de médiation culturelle **62**
Tableau 24 Les lieux où se réalisent en général les activités de médiation culturelle en fonction du statut des organismes **63**
Tableau 25 Les groupes d'âge rejoints par les organismes **64**
Tableau 26 Les types de publics rejoints par les groupes **64**
Tableau 27 Nombre de personnes rejointes annuellement dans les activités de médiation culturelle **65**
Tableau 28 Avoir des activités visant des publics spécifiques **65**
Tableau 29 Les publics spécifiques visés **66**
Tableau 30 Informations sur le financement des activités de médiation culturelle **67**

Liste des annexes

Annexe 1 Liste des organismes ayant été sollicités dans le cadre de l'enquête **82**
Annexe 2 Le questionnaire **84**
Annexe 3 Lettre envoyée aux organismes **92**
Annexe 4 Champs disciplinaires des activités de médiation culturelle en fonction du type des organismes **93**
Annexe 5 Municipalités où ont lieu les activités de médiation culturelle **94**
Annexe 6 Portrait des la médiation culturelle au SLSJ-Faits saillants **95**

Liste des sigles

ARUC-ÉS	Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CRIMC SLSJ	Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
CRÉ	Conférence régionale des élus
CPT	Culture pour tous
Culture SLSJ	Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean (c'est en octobre 2015 que le Conseil régional de la culture est devenu Culture SLSJ)
FQM	Fédération québécoise des municipalités
GRMC	Groupe de recherche sur la médiation culturelle
OBNL	Organisme à but non lucratif
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MRC	Municipalité régionale de comté
UMQ	Union des municipalités du Québec
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

Introduction

À l'initiative de la Cellule régionale d'innovation en médiation culturelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CRIMC SLSJ) et appuyé par la Conférence régionale des élus (CRÉ), Culture pour tous (CPT), Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean (Culture SLSJ) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), notre groupe de recherche a reçu le mandat de dresser un portrait des organismes déployant des pratiques de médiation culturelle dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le présent rapport est le fruit d'une action concertée qui présente les résultats de cette recherche qui s'est déroulée sur une période de deux ans et qui à sollicité 103 organismes par le biais d'un questionnaire composé majoritairement de questions fermées et qui abordaient les thèmes suivants : 1) conception, motifs et objectifs de la médiation culturelle, 2) initiatives/activités/pratiques de la médiation culturelle, 3) publics ciblés et 4) financement des activités de médiation culturelle.

Ce rapport comprend six chapitres et le contenu se décline comme suit : dans un premier temps une mise en contexte et le cadrage théorique permettront de situer des éléments de définition du concept de médiation culturelle, les auteurs et auteures qui ont servi à élaborer la toile de fond théorique sur laquelle cette recherche s'appuie et un tour d'horizon rapide situera la mise en place de cette pratique au Québec ainsi que dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Puis vous seront présentés, en second lieu, les aspects méthodologiques qui ont présidé à la conduite de cette recherche. Suivra, dans le troisième chapitre, un portrait des répondant et répondantes et de leur organisation présentant leurs caractéristiques sociodémographiques et professionnelles. Le quatrième chapitre abordera les éléments de définitions de la médiation culturelle et de ses pratiques, fournis par les organismes/répondants, ainsi que les motivations à l'origine de ces initiatives et les objectifs qu'elles visent. Quant au cinquième chapitre, il présentera en détail les pratiques et les activités en médiation culturelle telles que mises en place chez les organismes sondés, en s'attardant à définir qui fait la médiation et comment elle se fait en précisant leurs formes, leurs sources de financement, les champs disciplinaires, les publics rejoints et les collaborations qu'elles suscitent. Puis nous terminerons ce rapport en nous interrogeant au chapitre six sur ce que nous donnent à penser les résultats livrés dans les chapitres précédents. Ces constats et ces pistes d'analyse visent à contribuer à l'élaboration d'une réflexion ouverte et à cerner de nouvelles pistes de recherche.

Bonne lecture!

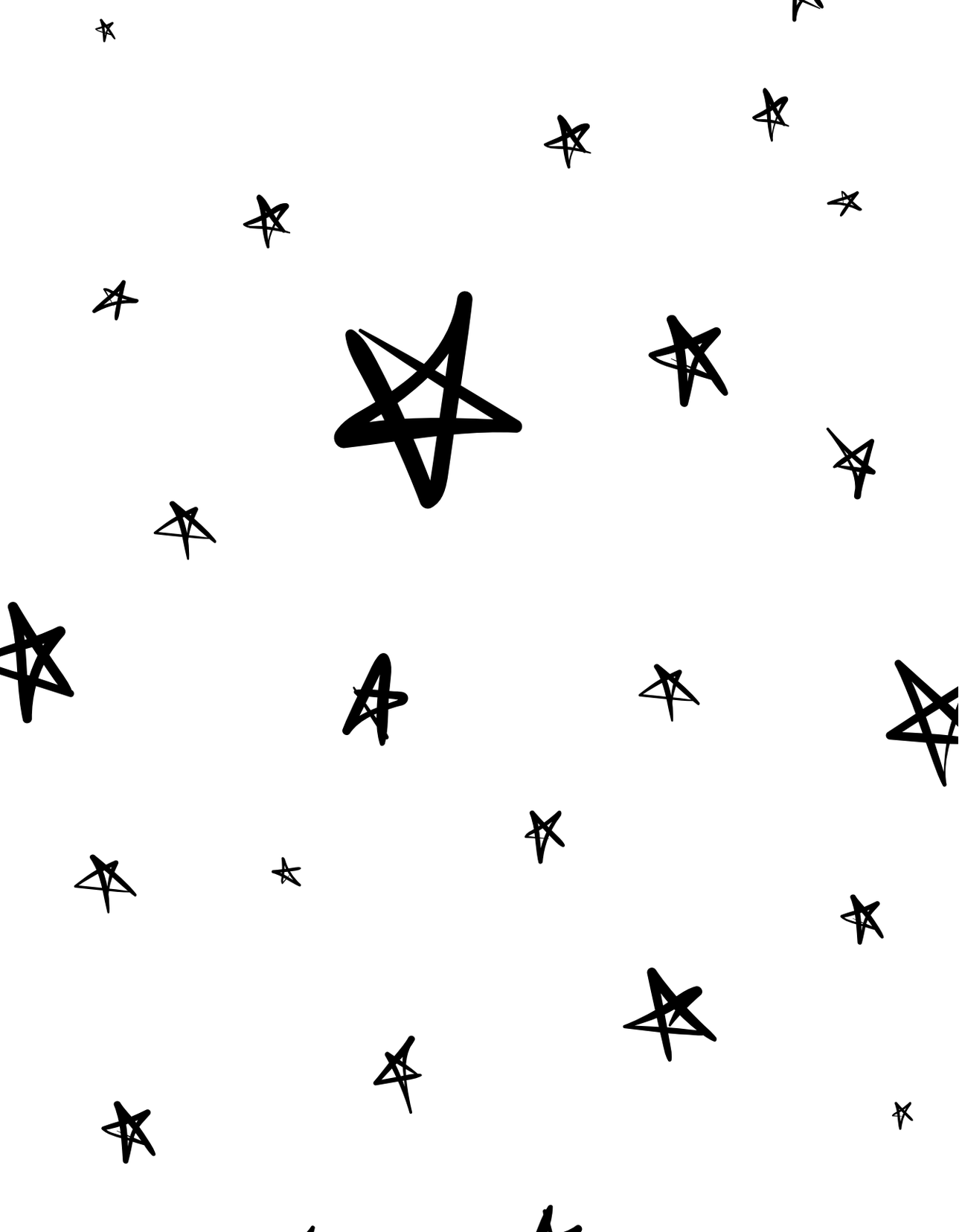

1. Mise en contexte de la recherche et cadrage théorique

Ce chapitre présente, dans un premier temps, une définition générale du concept de médiation culturelle et situe cette pratique dans le contexte du Québec. Dans un deuxième temps, des informations sommaires sont apportées sur la vie culturelle au sein de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

1.1 La médiation culturelle : quelques éléments de définition

En somme, la médiation culturelle est contemporaine de l'avènement d'une pluralité de normes dans les pratiques culturelles, au sein desquelles la reconnaissance culturelle (identités) recoupe la distinction sociale.
Jean-Marie Lafortune et Danièle Racine[1]

L'expression « médiation culturelle » fait naître une constellation de termes qui pourrait être dessinée selon deux déclinaisons sémantiques. La première est celle des relations interpersonnelles dans les cadres sociaux et culturels. La seconde se déploie dans l'élaboration et la reconnaissance de valeurs partagées : expérience vécue; partage du sensible; communication mise en commun; appropriation…
Jean Caune[2]

Nous distinguons deux modes d'expression utilisés dans les pratiques en médiation culturelle : la créativité et la création. D'un côté, la créativité, faculté cognitive, se développe lors d'activités socio-esthétiques lesquelles, par l'expérimentation, initient à l'art et suscitent l'intérêt envers celui-ci. D'un autre côté, un volet de la création en art contemporain qui se manifeste, entre autres, par l'art communautaire et plus particulièrement par un certain type de pratiques qui proposent des interactions par la participation, la co-création et l'interactivité. Ainsi, la médiation culturelle DE ou PAR l'art propose, aujourd'hui, différentes finalités qui mènent à s'outiller de « techniques de médiation culturelle », lesquelles selon Fontan (2007) sont de trois ordres : politique, identitaire et sociétale.

1 Lafortune, Jean-Marie et Racine, Danièle (2012), « Sources de la médiation culturelle », dans *La médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques*, sous la dir. de Jean-Marie Lafortune, PUQ, Québec, p. 13.
2 Caune, Jean (2012), « Préface », dans *La médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques*, sous la dir. de Jean-Marie Lafortune, PUQ, Québec, p. XI.

C'est dans ce contexte que continue à se développer la médiation culturelle. Initié dans les années 80 dans les pays francophones[3], le domaine de la médiation culturelle a évolué grâce à l'apparition de deux volontés distinctes de penser nos rapports sociopolitiques à la culture : 1) la démocratisation culturelle et 2) la démocratie culturelle[4]. En tant que programme public, la démocratisation de l'art perçoit la culture comme un savoir à partager à travers l'éducation. Elle est un apport symbolique. Quant à elle, la démocratie culturelle se sert de la culture afin d'affirmer des identités : elle a un apport social. C'est principalement l'animation culturelle qui a contribué à sa mise en place (Bellavance, 2002). Aujourd'hui, ces deux volontés se côtoient et font front commun dans ce champ fécond, large et paradoxal de l'intervention socio-esthétique. Également, elles se transforment au fur et à mesure que l'industrie et le tourisme culturels prennent une place prédominante dans la société de consommation des biens culturels, où l'on mesure les retombées de la culture selon son impact sur le marché.

D'un côté, la médiation culturelle permet de situer l'œuvre d'art dans son contexte social et dans l'espace public. Elle soutient et accompagne toutes les étapes d'une œuvre : création, diffusion, conservation. D'ailleurs, elle permet de réaliser un travail de nature herméneutique, celui de l'interprétation et de la transmission d'une connaissance et d'une esthétique attribuée à l'œuvre (Lacerte, 2007). D'un autre côté, la médiation culturelle contribue à produire de la sociabilité. Cette dernière est possible grâce au travail de liaison que le médiateur/la médiatrice réalise entre les différentes parties productrices de pratiques culturelles.

Avec les mutations récentes des pratiques artistiques, en particulier celles de types relationnel et médiatique, une mutation du regard et de l'attitude chez le spectateur/la spectatrice envers la réception de l'œuvre est proposée. La réception devient action, co-création, participation, collaboration. *SpectActeur/spectActrice*, acteur/actrice culturels, l'individu est invité à compléter et à modifier le sens des représentations offertes par les divers milieux de l'art et de l'industrie culturelle. Les anciennes distinctions qui définissaient auparavant ces différents producteurs de culture se sont diluées dans le contexte mondial actuel.

3 Mais bien avant, dans le monde anglo-saxon, nous le rappelle Tristan Trémeau (2003) : La croissance des services éducatifs, chargés de l'accompagnement pédagogique du public par des dispositifs de médiation culturelle, « participe d'une volonté affirmée dès 1969 par le critique d'art anglais Frank Popper de *socialisation de l'art*, grâce à une médiation pédagogique qui peut être produite par les œuvres elles-mêmes ».
4 Démocratisation culturelle : « Modèle d'intervention de l'action culturelle né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la démocratisation culturelle poursuit deux grands objectifs de production, de diffusion et de réception. Il s'agit, d'abord, de favoriser, pour le plus grand nombre, l'accès aux œuvres d'art et aux trésors du patrimoine; ensuite, de stimuler et soutenir la création artistique contemporaine. Les stratégies mises en place par les gouvernements autour de cette culture dite ''savante'', désormais pensée pour tous, se concrétisent, entre autres, par le développement de l'éducation artistique, par la création de nouveaux équipements et d'espaces culturels, la professionnalisation de la médiation, l'investissement dans des œuvres d'art public, la création de résidences d'artistes, etc. » (Fourcade, 2014, p. 4).

Démocratie culturelle : « La démocratie culturelle est généralement comparée à la démocratisation culturelle dans la mesure où elle offre une vision beaucoup plus inclusive de la culture et qu'elle offre une approche alternative qui au lieu de partir de l'État pour rejoindre les publics (logique descendante), prend avant tout appui sur la participation active des citoyens dans la diversité de leurs expériences (logique ascendante). En s'appuyant et en légitimant les multiples pratiques artistiques et culturelles des individus, notamment celles que l'on nomme ''amateur'', la démocratie culturelle privilégie l'expression de tous et donne à la culture une portée sociale incontestable » (Fourcade, 2014, p. 5).

C'est à l'aube du XXIe siècle que la médiation culturelle s'est démarquée au Québec comme un champ d'activité et de recherche à part entière. On actualisera ainsi des notions telles que démystification et engagement de et par l'art, participation et inclusion sociale à travers une pluralité de *manières de faire*.

1.2 La médiation culturelle au Québec

Si les artistes sont des producteurs de sens, les institutions qui les abritent ou qui présentent leurs œuvres sont des transmetteurs de sens et du savoir. C'est une responsabilité éthique à laquelle ces organisations ne peuvent plus échapper. Puisque la plupart des organismes culturels sont financés en partie ou en totalité par des instances municipales, donc par les taxes que paient les citoyens, les municipalités détiennent la responsabilité d'offrir des services de médiation culturelle, par le biais d'activités et d'une politique culturelle forte. Sur le plan de la médiation, le secteur municipal a donc un rôle crucial à jouer et qui ne dépend pas uniquement du financement qu'il octroie à une institution, mais qui repose sur la vision qu'il a de ce que la cité devrait représenter pour ceux qui l'habitent, qui y travaillent ou encore pour ceux qui y font des affaires ou qui la visitent.

Sylvie Lacerte[5]

L'instauration de nouvelles politiques culturelles décentralisées et la création d'ententes partenariales de développement culturel permettent aux municipalités et aux Municipalités régionales de comté (MRC) de perfectionner leurs compétences en culture et de se doter de plans d'action. Ces stratégies de décentralisation, de revitalisation des territoires et de recherche de cohésion sociale via la culture seront tout d'abord appuyées par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). En effet, en 2008, ce ministère confirmait sa volonté de consolider des partenariats avec le monde municipal et régional (Union des municipalités du Québec (UMQ) et Fédération québécoise des municipalités (FQM)). Son Plan stratégique 2008-2011[6] ciblait le renforcement de la culture et des communications comme axe de développement territorial et en faisait un des enjeux majeurs de sa planification. Mettre l'accent sur la part de l'acteur municipal dans le cadre de cette nouvelle configuration devenait alors une priorité.

Pour les fins de cette recherche, nous retenons en particulier l'axe qui concerne l'identité et l'appartenance locales, car il est en lien direct avec des enjeux régionaux. Bref, le ministère perçoit les citoyens/citoyennes comme porteurs/porteuses de culture et de communication. Dans ce sens, il privilégiera et stimulera des actions concertées susceptibles de développer et de maintenir le patrimoine culturel, l'information culturelle locale et régionale, le réseau de pôles culturels, les liens entre les différentes communautés composant les collectivités présentes sur le territoire ainsi que l'amélioration du cadre de vie dans le processus d'aménagement culturel du territoire. Également, en 2011, la culture sera perçue comme un facteur central de développement durable. Dans ce sens, le gouvernement du Québec adoptera l'Agenda 21 de la culture.[7]

Dans la foulée de ces transformations se met en place, en 2006, le Groupe de recherche sur la médiation culturelle (GRMC). Cette nouvelle plateforme regroupe des membres provenant de diverses institutions telles que CPT, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES). Elle réunit dès sa mise en place des universitaires, des praticiens/praticiennes dans le domaine de la culture ainsi que des médiateurs/médiatrices culturels. De nombreux projets d'innovation et de formation sont issus de ce travail de collaboration partenariale où la recherche et l'expertise en médiation culturelle sont mises de l'avant. Aujourd'hui, le GRMC est en lien avec cinq cellules régionales d'innovation en médiation culturelle (CRIMC). On retrouve parmi ces cellules celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La création des CRIMC impliquera de nouveaux membres provenant de différents territoires de la province et d'institutions municipales et universitaires telles que l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

1.3 La médiation culturelle au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il y a un conseil des arts municipal qui appuie les organismes de Ville de Saguenay. En effet, le Conseil des arts de Saguenay soutenait 21 organismes au fonctionnement en 2013-2014. Culture SLSJ offre un soutien aux organismes culturels membres et chapeaute plusieurs groupes de compétences, dont la CRIMC SLSJ. Culture SLSJ supporte les initiatives de cette cellule. L'adhésion à Culture SLSJ se fait sur une base volontaire. La CRÉ[8] a accordé également du financement au milieu culturel, par le biais de l'entente spécifique (2011-2016) sur l'accessibilité à la culture dans les municipalités de moins de 5 000 habitants dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, à la hauteur de 150 000$.[9]

5 Lacerte, S. (s.d.) *La médiation et l'art contemporain ou comment établir le lien entre l'art et le public*. http://www.arts-ville.org/media/upload/fichiers/sylvie_lacerte2.pdf (site consulté le 9 mars 2016).
6 Brunet Marie-Claude (SCF), Jutras Johanne (DREP), Ricard Brigitte (DREP), (2008). *Plan stratégique 2008-2011. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine*. Québec : Gouvernement du Québec.

7 « Adopté au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, l'Agenda 21 peut être défini comme un plan d'action pour le 21e siècle visant la mise en œuvre du développement durable. Adopté en 2010 au Québec, l'Agenda 21 de la culture du Québec a comme objectif de donner l'impulsion à une vision renouvelée du développement de la culture. C'est un cadre de référence qui vient préciser les principes à respecter et les objectifs à viser pour faire de la culture une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable » (ministère de la Culture et des Communications, 2012). http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/agenda21-de-la-culture-du-quebec/contexte/
8 La CRÉ a mis fin à ses activités en date du 31 mars 2016 (suite au démantèlement de plusieurs structures régionales par le gouvernement du Québec en place). Lors de l'écriture de ce rapport de recherche, on ne sait pas qui prendra le relais, ni comment se fera l'attribution des fonds qui étaient accordés par cette instance.
9 http://www.creslsj.ca/contenu/ententes-et-projets/78-liste-des-ententes-specifiques-en-vigueur.php#culture5000

Avec un bassin culturel très actif[10] qui organise de manière périodique des évènements culturels autant sur le plan local qu'international, la médiation culturelle est un secteur qui a pu se développer de façon soutenue au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Mentionnons l'apport de Ville de Saguenay à ce développement à travers la création de son programme Éveille ma culture, en 2008. En effet, ce dernier promeut et défend la médiation culturelle comme un dispositif d'inclusion socioculturelle et de construction identitaire régionale. Des activités, qui s'offrent à tous les citoyens/citoyennes des diverses communautés, se déploient dans la ville et dans les espaces de diffusion des arts. Le programme propose « une démarche d'accompagnement dans l'appropriation des œuvres en mettant l'accent sur trois volets : éducatif (sensibilisation, initiation, approfondissement), récréatif (loisir) et de citoyenneté ». [11]

C'est aussi Ville de Saguenay, en collaboration avec CPT, qui a rassemblé des représentants régionaux des milieux culturel, universitaire et gouvernemental en vue de créer, en 2012, la CRIMC SLSJ. Actuellement, c'est Culture SLSJ qui est en charge de la coordination de cette Cellule.

La recherche en médiation culturelle demeure un aspect privilégié par la CRIMC SLSJ, car cette activité vise à évaluer et à interroger les singularités des initiatives en médiation culturelle de la région. C'est autour de problématiques classiques abordées préalablement dans les études en médiation culturelle que l'on observe cette pratique en tant que phénomène régional. Ainsi, des questions concernant la capacité de la médiation à réparer le tissu social des communautés à risque et à provoquer des rencontres et des liens intergénérationnels allant à l'encontre de l'isolement culturel et social sont évoquées. La médiation favorise-t-elle la mise en valeur de l'environnement physique ou social et, par conséquent, contribue-t-elle au développement d'une identité distincte? Les faits, résultats et constats reliés à ces problématiques sont présentés une fois par année, lors des Journées d'étude sur la médiation culturelle, afin de convier une pluralité de points de vue et de savoir-faire caractéristiques des pratiques en médiation culturelle de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

10 Dans son infrastructure culturelle, le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte sur 4 centres d'artistes autogérés, 26 salles de spectacle, 20 institutions muséales (répondantes), 51 bibliothèques publiques et 5 cinémas (MCC, 2014). On y compte quatre cinéclubs ainsi que sept compagnies de théâtre. Selon le MCC, sur un budget provincial total de 639,7 M$, les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture au SLSJ étaient de 19 903 200$ (MCC, 2013). Malgré le fait que la population représente 3,7% de la population du Québec, seulement 1,9% du budget du CALQ est accordé dans la région. Un total de 18 organismes et 12 artistes et écrivains étaient soutenus par le CALQ en 2013-2014. Le CALQ a octroyé 98 142 $ aux artistes et écrivains (0,9 % du budget provincial) et 1 421 750$ aux organismes (2% du budget provincial), pour un total de 1 518 892$ d'investissement en culture dans la région (1,9% du budget provincial) en 2013-2014. Selon Statistiques Canada, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 1795 travailleurs culturels en 2006.

11 http://ville.saguenay.ca/fr/activites-et-loisirs/eveille-ma-culture/la-mediation-culturelle-a-saguenay/liens-utiles

2. Méthodologie

Dans ce chapitre seront présentés essentiellement les choix méthodologiques opérés dans la conduite de cette recherche et les étapes qui en découlent, notamment l'élaboration de l'outil, de la stratégie et des procédures retenues quant à la collecte des données ainsi qu'à leur analyse. De plus, une présentation du territoire sondé sera faite au préalable.

2.1 Présentation du territoire sondé

Situation du Saguenay–Lac-Saint-Jean : quelques données sociodémographiques

La région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean est située dans la partie nord-est du Québec, bordée au sud par les régions de la Mauricie et de la Capitale-Nationale, à l'ouest par le Nord-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue, et à l'est par la Côte-Nord. Son territoire couvre une superficie de 95 893 km2 et est subdivisé en cinq municipalités régionales de comté (MRC) : Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Le Domaine-du-Roy, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay (Barrette et al., 2004). La région compte une communauté ilnue (montagnaise) à Mashteuiatsh au Lac-Saint-Jean ainsi que 49 municipalités. La MRC Saguenay est la plus urbanisée, tandis que la MRC Le Domaine-du-Roy est celle qui affiche le taux d'urbanisation le plus faible. La majorité de la population (72 %) du Saguenay–Lac-Saint-Jean habite dans un des plus grands centres, soit Saguenay, Alma, Dolbeau-Mistassini, Roberval et Saint-Félicien.

Selon les statistiques de 2014, la ville de Saguenay est la ville la plus populeuse de la région (147 189 habitants), suivie d'Alma (30 451 habitants) et de Dolbeau-Mistassini (14 806 habitants). La région totalise 277 786 habitants (Institut de la Statistique du Québec, 2014), ce qui représente 3,7% de la population québécoise. Sa densité de population est de 2,9 hab./km2. Les enfants (0-14 ans) représentent 11,4% de la population tandis que les adultes (15-64 ans) en totalisent 66,3%. Les aînés forment 19,32% des habitants du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Dans le cadre de la présente étude, ce sont les pratiques de médiation culturelle actives sur ce territoire que nous cherchons à connaître et à documenter.

2.2 Le type de recherche menée

Les objectifs visés ainsi que les besoins de la CRIMC SLSJ en regard de cette recherche étaient de constituer un portrait des initiatives en médiation culturelle sur le territoire. Bien que plusieurs de ces initiatives soient déjà connues, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des actions posées en ce domaine n'avait encore jamais été recensé. Donc cette recherche représente un premier jalon sur la connaissance en cette matière et devient l'amorce d'un questionnement et de travaux qui pourront se poursuivre afin de documenter plus amplement et sous divers aspects les pratiques de la médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Dans cet esprit, le souci de rejoindre le plus d'organismes possible nous a conduites à opter pour la réalisation d'une enquête par questionnaire, administré lors d'une entrevue téléphonique, jugeant ainsi que cela faciliterait la participation d'un plus grand nombre de répondants/répondantes. Étant la première enquête de ce genre sur le territoire, il s'avérait que certaines activités étaient déjà connues alors que d'autres demandaient à l'être. Le choix de procéder de cette manière a permis une première exploration en regard de la médiation culturelle, limitant toutefois les matériaux que nous avons pu recueillir de cette façon. Il va sans dire qu'il s'agit d'une première étape, et que les résultats obtenus dans cette enquête permettront de cibler des angles plus spécifiques invitant à une exploration plus approfondie des différentes pratiques de médiation culturelle que l'on retrouve sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2.3 Population à l'étude

Au départ, deux listes nous ont servi à répertorier les organismes qui seraient interrogés, 1) celle présentant les membres de Culture SLSJ et 2) celle constituée des membres du réseau muséal et patrimonial du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Puis, l'ensemble des membres de la cellule ont également été sollicités et invités à nous fournir le nom des organismes qu'ils jugeaient important d'interroger dans le cadre de cette enquête, ce que plusieurs ont fait. Soulignons également que la connaissance du milieu culturel au sein de notre équipe de recherche a été utile et a permis de compléter les listes qu'on nous avait déjà fournies. Conséquemment, de cet exercice de mise en commun ce sont 103 organismes au total qui ont été ciblés et contactés (voir la liste de ces organismes à l'annexe 1).

2.4 Le développement du questionnaire et de la procédure de collecte des données

Dans le cadre de cette étude, l'outil de collecte des données qui a été privilégié est un questionnaire comprenant majoritairement des questions fermées. Construit pour être administré lors d'une entrevue téléphonique, il contient au total 33 questions.[12] Divisé en six sections, il visait à recueillir les éléments suivants : 1) les informations relatives aux répondants/répondantes, 2) les informations générales relatives aux organismes, 3) la médiation culturelle au sein des organisations, 4) les initiatives/activités/pratiques de médiation culturelle 5) les publics ciblés et 6) le financement des activités de médiation culturelle. La majorité de ces questions étaient fermées et offraient un choix de réponses, et ce, dans le but de permettre que le tout puisse être administré dans un temps relativement court (dans cet ensemble seulement 7 questions ouvertes ont été proposées).[13] À noter que cet outil a été pré-testé auprès de 6 organismes en février 2015, validant le contenu, le vocabulaire, la formulation et la pertinence des questions posées. Suite à ce pré-test, des ajustements ont été apportés et certaines questions ont exigé d'être reformulées, ce qui a permis de clarifier et de bonifier le questionnaire construit au départ.

Connaissant la polysémie existant autour de la définition de la médiation culturelle et ne voulant pas, par ailleurs, induire un seul angle à cette définition, nous avons tout de même pris la décision comme équipe de recherche d'en proposer une définition au début du questionnaire afin de bien situer de quoi nous parlions lorsque nous faisions

12 Une copie de ce questionnaire est mise en annexe du rapport (voir annexe 2).
13 Pour connaître ces questions, vous pouvez vous référer au questionnaire présenté à l'annexe 2.

référence à la médiation culturelle et de faciliter les échanges avec les organismes/répondants. Voici cette définition :

> « À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent, dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire. »[14]

2.5 La collecte des données

La collecte des données a débuté à la mi-mars 2015 et s'est faite en deux temps. Dans un premier temps nous avons procédé à l'envoi du questionnaire qui s'est fait par courriel, accompagné d'une lettre[15] expliquant l'objet de la présente étude, ses objectifs et les modalités de participation. Puis dans un deuxième temps, chaque groupe a été rejoint par téléphone. Ces appels visaient à inviter personnellement les directeurs/directrices, coordonnateurs/coordonnatrices, ou encore toute autre personne que l'organisme désignerait à participer à cette enquête et à répondre au questionnaire. L'ensemble de ces sollicitations se sont déroulées entre le 19 mars et le 30 avril 2015. Elles visaient soit à les inviter à participer à la recherche, soit à administrer le questionnaire au moment de ce premier contact téléphonique ou bien à prendre un rendez-vous où se ferait plus tard l'entretien.[16] Il est évident que nous avons tenté de rejoindre certains groupes à plus d'une reprise et qu'on a dû également en relancer d'autres plusieurs fois. Au final seul un petit nombre d'organismes n'ont jamais pu être rejoints (voir Tableau 1).

Sur un total de 103 organismes contactés par courriel, 92 ont pu être rejoints par téléphone alors que les 11 autres n'ont jamais pu l'être, et ce malgré plusieurs tentatives faites et à maintes reprises auprès de 10 d'entres eux, alors qu'un seul n'a jamais pu être contacté du fait que ses coordonnées n'étaient plus à jour.

Sur les 92 organismes rejoints, 7 n'ont pas répondu au questionnaire, et ce malgré leur intérêt au départ, par manque de temps ou en raison des difficultés à les rejoindre. Treize autres ont refusé de compléter le questionnaire par manque de connaissances sur le sujet, par manque de temps ou encore parce que la médiation culturelle ne faisait pas partie de leurs activités. Sur les 72 groupes restant, 7 n'ont

14 Cette définition est tirée du lexique : La médiation culturelle et ses mots-clés (Fourcade, 2014, p. 6).
15 Une copie de cette lettre est mise en annexe du rapport (voir annexe 3).
16 À noter que, malgré la procédure proposée, quatre organismes ont expédié le questionnaire complété soit par courriel ou soit par la poste et que deux entrevues se sont déroulées en personne.

Tableau 1
Taux de réponse et de participation à la recherche

Taux de réponse	**63,1 %**	**Taux de participation**	**70,6 %**
Organismes sollicités	103	Organismes qui souhaitaient participer au départ	92
Organismes non rejoints	11	Organismes refusant de participer	20
		Organismes ayant répondu mais qui ne font pas de MC	7
Total des organismes rejoints	**92**	**Total des organismes/répondants**	**65**

répondu qu'à la première partie du questionnaire puisque la médiation culturelle ne faisait pas partie de leurs pratiques usuelles. Donc au final, ce sont 65 organismes qui ont complété le questionnaire et ce sont les résultats et l'analyse des réponses fournies par ces derniers qui vous seront présentés dans les prochaines parties du rapport (voir Tableau 1). À noter que l'administration du questionnaire a pris en moyenne 45 minutes.

2.6 Codification et analyse des données[17]

Comme mentionné précédemment dans le cadre de cette étude, des questions fermées ou ouvertes ont été posées aux organismes/participants. Les questions fermées étaient soit dichotomiques ou soit à choix multiples. La majorité des questions étaient fermées et proposaient différents choix de réponses préétablis par les chercheures. Lorsque les choix de réponses préétablis ne correspondaient pas à la réalité des organismes, les répondants/répondantes pouvaient expliciter leur idée et leur réponse était intégralement inscrite sous le choix de réponse autre. Une fois la collecte des données complétée, l'ensemble des réponses se retrouvant dans la catégorie autre a été transcrit dans un document Word et une analyse de contenu a, par la suite, été réalisée. Les réponses ont été soit reclassées dans l'un ou l'autre des choix de réponses préexistants, soit de nouvelles catégories de réponses ont été créées. Après cette opération réalisée, chacune des réponses aux questions a été entrée sur support informatique à l'aide du logiciel SPSS.

17 La codification et le traitement des données par le logiciel se sont faits entre mai et septembre 2015. Par la suite, nous avons pu procéder à la réalisation des tableaux et à l'analyse des résultats.

Par la suite, chacune des questions a fait l'objet d'une analyse statistique descriptive où la distribution des fréquences a été documentée, allant de la fréquence la plus élevée à la plus faible, et ce, 1) pour l'ensemble des répondants/répondantes (analyse descriptive univariée) et 2) en fonction du type d'organisme (organisme institutionnel, organisme à but non lucratif ou organisme privé) ayant participé à l'étude (analyse descriptive bivariée). Étant donné le nombre limité de répondants/répondantes, aucun autre type d'analyse statistique n'a été réalisé.

Quant aux quelques questions ouvertes, elles ont été analysées et catégorisées selon la récurrence du contenu des réponses et le sens des propos livrés pour chacune d'entre elles. Bien que ces éléments demeurent à toute fin exploratoires, ils dressent et offrent quelques pistes qu'il serait intéressant d'approfondir lors de prochaines recherches de nature qualitative.

2.7 Pertinence, limites et retombées de cette recherche

Malgré le nombre important de réponses obtenues à ce sondage, il nous apparaît important de souligner que le portrait dressé est partiel et circonstancié, puisqu'il fait état, au même titre qu'une photographie, d'un moment X documenté par des acteurs Y possédant parfois les informations nécessaires mais à d'autres occasions ne les ayant pas. Les choix que nous avons fait pour recenser ces initiatives et la méthode privilégiée demeurent toutefois ceux qui se prêtaient le mieux à ce type de recherche. Il faut aussi mentionner que certains répondants et certaines répondantes n'ont pas fourni de réponse à certaines questions, ce qui fait en sorte que le nombre de non-réponses est parfois relativement élevé. Il nous est aussi impossible d'affirmer que nous ayons pu rejoindre l'ensemble des organismes offrant des activités de médiation culturelle et, par conséquent, le portrait qui se dégage ici ne peut prétendre embrasser et décrire l'ensemble des pratiques de médiation sur le territoire. Les réalités décrites ici correspondent donc à celles vécues par les organismes que nous avons pu rejoindre. De plus il est important de rappeler que nous avons fait le choix explicite de ne pas interroger les artistes dans le cadre de la présente enquête. Ce groupe spécifique d'acteurs demandait à lui seul que nous adaptions les instruments et la stratégie de collecte. D'ailleurs, il serait intéressant de poursuivre ce portrait et de les interroger afin de compléter la représentation des pratiques mises en place dans la région. Enfin, mentionnons que les réponses données aux questions abordant par exemple le nombre total d'intervenants impliqués dans le déploiement d'activités, le nombre d'individus rejoints ainsi que le montant total et le pourcentage du budget octroyés pour l'organisation et la réalisation des activités de médiation culturelle demeurent approximatives et demanderaient également à être documentées en profondeur.

3. Portrait des répondants/répondantes et des organismes participants

Le présent chapitre apporte des informations sur les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des personnes ayant complété le questionnaire et les principales caractéristiques des organismes auxquels elles sont rattachées. Dans un premier temps, des informations sont fournies sur le genre et les fonctions professionnelles des répondants/répondantes ainsi que sur le nombre d'années travaillées à l'emploi occupé. Par la suite des informations sont apportées sur les catégories d'organismes ayant pris part à l'étude ainsi que sur leur localisation et le nombre d'employés/employées à temps plein qu'ils réunissent.

3.1 Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des répondants/répondantes

La majorité des personnes ayant pris part à cette étude sont des femmes. Les répondants/répondantes occupent principalement des postes d'administration au sein de leur organisation, soit à titre de directeur/directrice, président/présidente ou membre du conseil d'administration ou coordonnateur/coordonnatrice (voir Tableau 2). Les artistes et les professionnels/professionnelles de la culture constituent, pour leur part, moins de 15 % des répondants/répondantes. Les conseillers/conseillères, agents/agentes et chargés/chargées de projet et les intervenants/intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux représentent une part marginale de notre échantillon. En ce qui a trait à leur ancienneté au sein de leur organisation, le tiers des participants/participantes cumulent entre un et cinq ans à l'emploi de leur organisme, tandis que plus du quart ont de six à dix ans d'ancienneté et 12,3 % sont en poste depuis plus de 21 ans.

Tableau 2
Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des répondants/répondantes (n=65)

Genre	**Nombre**	**%**
Femme	49	75,4
Homme	16	24,6
Fonction au sein de l'organisme		
Directeur.trice	28	43,1
Président.e, membre du conseil d'administration	10	15,4
Coordonnateur.trice	10	15,4
Artistes et professionnel.le.s de la culture	9	13,8
Conseiller.ère/agent.e/chargé.e de projet	5	7,7
Intervenant.e du réseau de la santé et des services sociaux	3	4,6
Nombre d'années à l'emploi au sein de l'organisme		
Moins d'un an	4	6,2
Entre 1 et 5 ans	23	35,4
Entre 6 et 10 ans	18	27,7
Entre 11 et 15 ans	10	3,1
Entre 16 et 20 ans	2	3,1
21 ans et +	8	12,3

Le Tableau 3 permet de constater de façon détaillée que parmi les 49 femmes ayant participé à cette étude, moins de la moitié d'entre elles (40, 8 %) occupent un poste de directrice tandis qu'un homme sur deux se retrouve dans la même situation. Les femmes occupent également les postes suivants dans des proportions supérieures à 10 % : artiste et professionnelle de la culture, présidente ou membre du conseil d'administration, coordonnatrice ou conseillère/agente ou chargée de projet. Chez les hommes, une proportion non négligeable de ces derniers (18,7 %) sont présidents/membres du conseil d'administration ou coordonnateurs, tandis qu'un seul d'entre eux est soit un artiste ou un professionnel de la culture ou un intervenant du réseau de la santé et des services sociaux.

Tableau 3
Fonction au sein des organismes répartie selon le sexe des répondants/répondantes

	Femmes (n=49)		**Hommes** (n=16)	
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**
Directeur.trice	20	40,8	8	50,0
Président.e/membre du conseil d'administration	7	14,3	3	18,7
Coordonnateur.trice	7	14,3	3	18,7
Artiste et professionnel.le de la culture	8	16,3	1	6,3
Conseiller.ère/agent.e/chargé.e de projet	5	10,2	0	-
Intervenant.e du réseau de la santé et des services sociaux	2	4,1	1	6,3

Bien que les femmes aient répondu en majorité à cette enquête et qu'elles soient présentes et occupent des postes dans toutes les fonctions listées ici, on doit souligner qu'elles sont tout de même majoritaires à occuper les fonctions d'artiste, de professionnelle de la culture, de conseillère et de chargée de projet, ce qui démontre que le milieu de la culture se conjugue majoritairement au féminin et que dans ce domaine comme ailleurs la mixité et l'égalité dans l'ensemble des postes occupés reste à faire.

Si l'on considère le statut des organismes ayant pris part à l'étude (organisme institutionnel, organisme à but non lucratif (OBNL) ou organisme privé), on constate des différences en ce qui a trait au statut des répondants/répondantes car, au sein des organismes institutionnels, ce sont surtout des conseillers/conseillères, des agents/

agentes ou des chargés/chargées de projet ainsi que des intervenants/intervenantes du réseau de la santé et des services sociaux qui ont complété le questionnaire (71,4 %), tandis que pour les OBNL ce sont en majorité les directeurs/directrices, les présidents/présidentes ou membres du conseil d'administration ainsi que les coordonnateurs/coordonnatrices qui ont réalisé cette tâche (82, 2 %). Du côté des quatre organismes privés ayant pris part à l'étude, trois des quatre répondants/répondantes sont des artistes professionnels (voir Tableau 4).

Tableau 4
Fonction occupée par les répondants/répondantes selon le type d'organisme (n=62)

	Institutionnel (n=7)		**OBNL** (n=51)		**Privé** (n=4)	
	N	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Fonction						
Directeur.trice	1	14,3	24	47,0	1	25,0
Président.e ou membre du conseil d'administration	-	-	9	17,6	-	-
Coordonnateur.trice	1	14,3	9	17,6	-	-
Artiste/professionnel.le de la culture	-	-	6	11,8	3	75,0
Intervenant.e du réseau de la santé et des services sociaux	2	28,6	1	2,0	-	-
Conseiller.ère/agent.e/ chargé.e de projet	3	42,8	1	2,0	-	-
Pas de réponse	-	-	1	2,0	-	-
Nombre d'années à l'emploi de l'organisme						
Moins d'un an	-	-	4	7,8	-	-
Entre 1 et 5 ans	3	42,9	18	35,3	-	-
Entre 6 et 10 ans	1	14,2	14	27,5	3	75,0
Entre 11 et 15 ans	3	42,9	6	11,8	-	-
Entre 16 et 20 ans	-	-	2	3,9	-	-
21 ans ou plus	-	-	7	13,7	1	25,0

3.2 Caractéristiques organisationnelles des organismes répondants

La majorité des organismes au sein desquels œuvrent les répondants/répondantes se définissent comme OBNL alors que 10,8 % proviennent du milieu institutionnel. Les secteurs privé et coopératif sont très peu représentés dans la présente étude. Le Tableau 5 permet aussi de constater que près de la moitié (40,0 %) des organismes qui mettent en œuvre des activités de médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean ont été créés entre 1986 et 2005, tandis que le tiers ont été fondés entre 1966 et 1985. Notons également qu'un peu plus du dixième (13,8 %) ont été mis sur pied plus récemment, soit entre 2006 et 2015.

En ce qui a trait aux ressources humaines, près de la moitié des organismes (47,7 %) embauchent entre une et quatre personnes à temps plein alors que le tiers (29,2 %) ne disposent d'aucune personne salariée à temps plein pour les activités globales de l'organisme.

Tableau 5
Caractéristiques organisationnelles des organismes ayant participé à l'étude (n=65)

	N	**%**
Statut de l'organisme		
OBNL	51	78,4
Institutionnel (municipal, provincial, fédéral)	7	10,8
Privé	4	6,2
Coopératif	1	1,5
Pas de réponse	2	3,1
Année de fondation		
Avant 1945	4	6,2
Entre 1946 et 1965	2	3,1
Entre 1966 et 1985	21	32,3
Entre 1986 et 2005	26	40,0
Entre 2006 et 2015	9	13,8
Pas de réponse	3	4,6
Nombre de personnes employées à temps plein		
Aucun	19	29,2
Entre 1 et 4	31	47,7
Entre 5 et 8	6	9,2
Entre 9 et 12	4	6,2
80 et plus	4	6,2
Pas de réponse	1	1,5

3.3 Localisation et niveaux d'intervention des organismes répondants

Les organismes ayant participé à cette enquête se trouvent en majorité situés dans les MRC de Ville de Saguenay (51,6 %) et dans celle du Lac-St-Jean-Est (22,7 %), alors que leur nombre diminue significativement dans celles du Domaine-du-Roy (13,6 %), du Fjord-du-Saguenay (10,6 %) et de Maria-Chapdelaine (1,5 %). Les trois principales villes où sont localisés les organismes sont Saguenay (53,0 %), Alma (21,3 %) et Roberval (7,7 %), et ce, indépendamment du type d'organisme ayant fait l'objet de notre étude (organisme institutionnel, OBNL ou organisme privé). De plus, on remarque qu'une majorité d'organismes interviennent à la fois au niveau local et régional tandis qu'un peu plus du quart interviennent uniquement au sein de la municipalité où ils ont pignon sur rue. Un nombre non négligeable, et ce sont exclusivement des OBNL, déploient leurs activités en dehors de la région, que ce soit au niveau provincial (n=6), national (n=2) ou international (n=6).

Tableau 6
MRC et municipalités où sont situés les organismes et niveau d'intervention (n=65)

MRC où sont situés les organismes[1]	**N**	**%**
Ville de Saguenay	34	52,3
Lac-Saint-Jean	15	23,1
Domaine-du-Roy	9	13,8
Fjord-du-Saguenay	7	10,8
Maria-Chapdelaine	1	1,5
Niveau d'intervention[2]		
Local et régional	39	60,0
Local	18	27,7
International	10	15,4
Provincial	6	9,2
Régional	3	4,6
National	2	3,1
Municipalité où sont situés les organismes[3]		
Ville de Saguenay	35	53,8
Alma	14	21,5
Roberval	5	7,7
L'Anse-St-Jean/Petit-Saguenay	2	3,1
Bégin	1	1,5
St-Ambroise	1	1,5
Rivière-Éternité	1	1,5
Saint-Félix d'Otis	1	1,5
Saint-Prime	1	1,5
Chambord	1	1,5
Mashteuiatsh	1	1,5
La Doré	1	1,5
Péribonka	1	1,5
St-Félicien	1	1,5

1 Le pourcentage excède 100 % puisqu'un organisme est localisé dans deux MRC.
2 Le pourcentage excède 100 % puisque les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.
3 Le pourcentage excède 100 % puisque les répondants pouvaient donner plus d'une réponse.

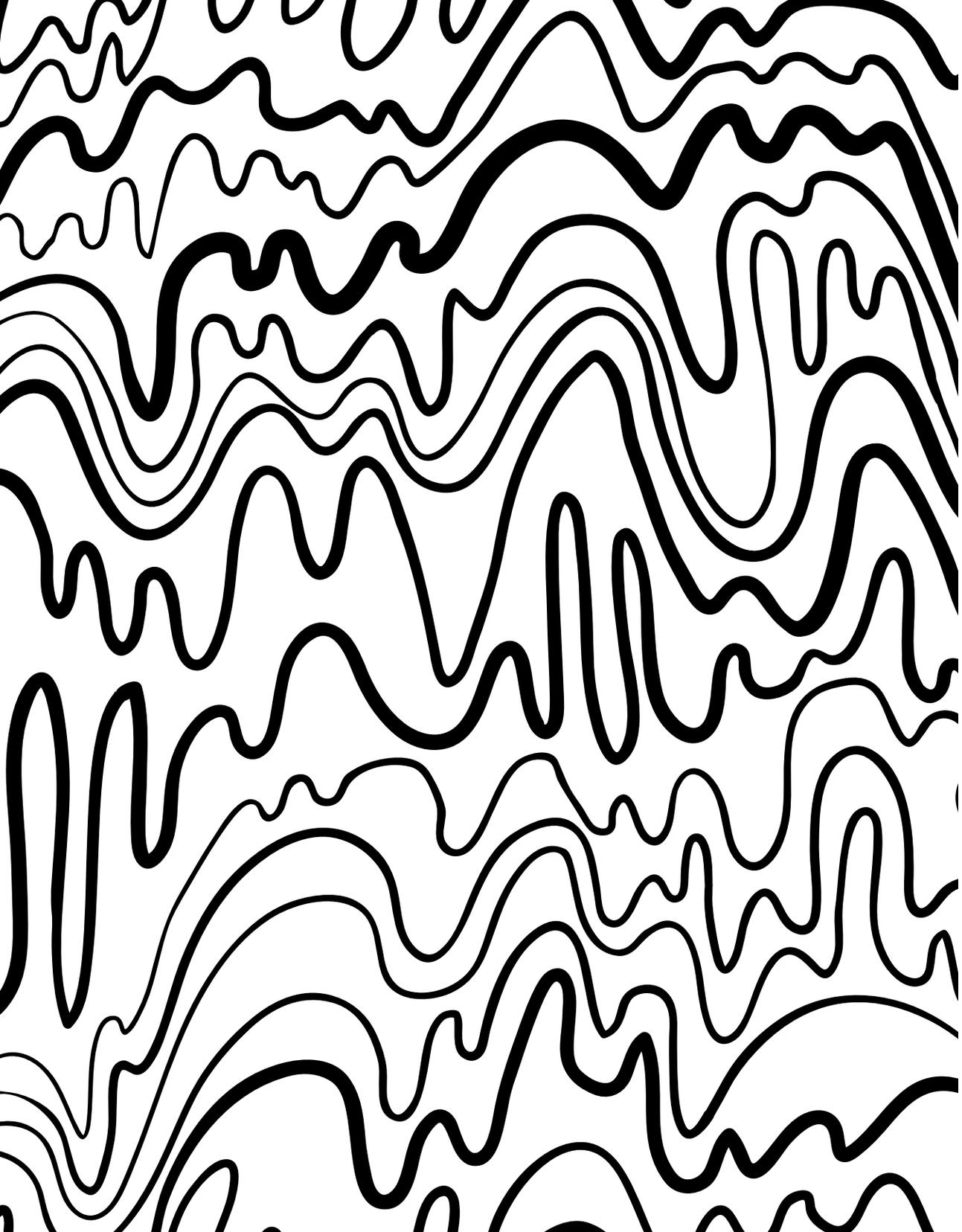

4. Pourquoi développer des pratiques de médiation culturelle?

Comme l'ont montré les chapitres précédents, la médiation culturelle a été une pratique incarnée au Saguenay–Lac-Saint-Jean avant d'être nommée comme telle. L'appellation proprement dite est apparue à un moment clé des récentes transformations qu'ont connues nos sociétés en matière de régionalisation et de politique culturelle et aux responsabilités en cette matière qui ont été transférées au palier municipal, plus spécifiquement aux villes. Dans cette configuration, des invitations à mettre en place des projets de médiation culturelle n'ont pas tardé à se manifester et se sont actualisées depuis le milieu des années 1990 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, tout comme ailleurs au Québec. Au fil des années et des initiatives qui ont pris place, on a également cherché à circonscrire et à définir ces pratiques de plus en plus diversifiées et singulières. Mais définir la médiation culturelle demeure un pari, puisqu'elle est une réalité en mouvement qui se reconfigure constamment au gré des initiatives et des modalités qu'elle emprunte. Dans le cadre du portrait que cette enquête nous a permis de réaliser, nous avons pu aborder partiellement cette question de la définition de la médiation culturelle. Quelques-unes des questions ouvertes de notre questionnaire allaient dans ce sens. C'est ce que cette partie du rapport abordera en présentant de manière générale les éléments de définitions de la médiation culturelle que nous ont fournis les organismes/répondants ainsi que ceux qui définissent leurs pratiques. Puis nous verrons également les motivations qui sont à l'origine de ces initiatives ainsi que les objectifs qu'elles visent.

4.1 Trois mots qui définissent la médiation culturelle

En demandant d'emblée aux répondants/répondantes de nous donner trois mots clés qui définissent la médiation culturelle au départ du questionnaire, nous sommes à même de constater qu'une fois de plus les réponses recueillies montrent bien la diversité existant au cœur de cette définition. Toutefois, malgré l'ensemble foisonnant des données recueillies, nous avons pu classer plusieurs de ces mots clés dans des catégories qui forment des grandes familles où les items réunis partagent une même idée, une même intention.

Comment se définit la médiation culturelle pour les groupes sondés qui développent ces initiatives sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean? Elle se définit sous 10 grandes familles thématiques regroupant l'ensemble des éléments nommés par les répondants/répondantes :

1) Une première famille de mots que l'on a réunis autour de la notion de **Rencontre** peut être entendue comme les divers modes des relations que la médiation crée. Dans cette famille de mots on fait référence aux contacts entre le public et les artistes, les ponts que la médiation permet de faire entre le public et la culture, entre les organismes et la culture, les interactions qu'elle crée, le lien, la rencontre explicite avec le spectateur et les échanges qu'elle génère. Également, la médiation permettrait la communication entre deux personnes pour que tous/toutes parlent le même langage. Elle réfère également à la collaboration, le travail de concertation, la filiation, le maillage interdisciplinaire, le réseautage et le partenariat qui en découle.

2) Une deuxième famille de mots se regroupe autour de la notion d'**Accessibilité** puisque la médiation culturelle contribue à la démocratisation de la culture, donne accès à l'art et permet de sortir des sentiers battus. Parce que ces pratiques se font souvent en dehors des lieux traditionnels, elles offrent ainsi une proximité nouvelle conviant à la découverte, à la communication, à l'initiation, à la sensibilisation et la vulgarisation, faisant ainsi que l'on se sente plus proche de l'art et de la culture.

3) Une troisième famille de mots fait référence à la notion de **Citoyenneté** qui porte les propositions de démocratie culturelle, d'appropriation individuelle et collective, de participation, d'implication, d'empowerment, de partage et de valeurs partagées.

4) Une quatrième famille de mots se fédère autour de la notion de **Transmission**, faisant en sorte que la médiation culturelle permet d'avoir accès à la fois à des connaissances larges et plus spécifiques reliées à l'art et à la culture ainsi qu'à de nouveaux savoirs. Les apprentissages qui résultent de ces savoirs offrent également des temps où éducation, compréhension, interprétation et transformation sont au rendez-vous. La transmission permet aussi d'investiguer de nouveaux champs de recherche et de communiquer les connaissances qu'ils génèrent.

5) Une cinquième famille de mots s'assemble autour de la notion de **Création** puisque la médiation culturelle invite à en faire l'expérience, à la vivre, à la partager sous forme d'action, d'intervention, d'expérimentation, de créativité et de co-création.

6) Une sixième famille de mots est reliée à la notion du **Vivre-ensemble** faisant référence notamment à l'ouverture, à la rencontre et aux rapports que l'on développe envers l'autre en regard de la différence, au fait d'aller vers l'autre et de plonger au cœur de la diversité.

7) Une septième famille de mots prend son sens autour des notions d'**Art et de Culture**, étant l'essence même de ce qui permet la médiation culturelle, en se formulant sous les registres de culture générale, d'expression culturelle, de patrimoine, de l'art comme révélateur sociologique ainsi que de l'art au service de la santé.

8) Une huitième famille de mots converge autour de la notion de **Public** puisque la médiation culturelle vise son élargissement, son développement, sa fidélisation, cherchant ainsi à ce qu'elle rayonne largement au sein de la communauté et qu'elle atteigne l'ensemble de ses membres.

9) Une neuvième famille de mots fait appel à la notion de **Développement** vu sous l'angle du développement de l'artiste et de son art, en faisant référence à la médiation culturelle comme une occasion d'encourager le développement des arts, de la relève, et le fait de pouvoir vivre de son art. Cette notion est également vue comme le rayonnement, la promotion, la visibilité, la croissance que l'on donne à l'art et la culture et à la vision qu'on lui fait porter.

10) Une dixième et dernière famille de mots définit la médiation sous l'angle de la **Profession et du Métier** en faisant référence au rôle que joueront le médiateur et la médiatrice culturels, en accompagnant, en animant, en donnant et en facilitant l'accès aux œuvres, où l'artiste devient parfois lui-même ou elle-même médiateur/médiatrice.

D'autres répondants/répondantes, dans cet exercice de définition, ont davantage mis l'accent sur ce que la médiation culturelle procure et permet en nommant les mots suivants : la proximité, le rassemblement, la réciprocité, la convivialité, la passion, l'épanouissement, l'émotion, le plaisir, l'entraide, la liberté d'expression, l'égalité, l'envoûtement, la fascination et le nivèlement par le haut.

Finalement, pour quelques répondants/répondantes, la médiation culturelle se définit par les moments ou les activités se mettent en place et se réalisent. Ici on pense entre autres aux fêtes populaires et aux cours et symposiums d'art contemporain.

4.2 Trois mots qui définissent les pratiques de médiation culturelle

Si nous avons cherché à mettre en lumière les éléments phares qui peuvent constituer des pistes de définition de la médiation culturelle, comment en arrive-t-on à définir les pratiques que l'on exerce sous ce registre? C'est en demandant aux répondants/répondantes de donner trois mots qui définissent leurs propres pratiques de médiation culturelle que nous avons pu recueillir ces éléments. Voici les réponses qu'ils/elles nous ont fournies :

Des pratiques qui favorisent de façon générale l'accessibilité à l'art et à la culture pour un large public (de non-initiés) et également l'accès à des produits spécialisés.

Des pratiques qui mettent en relation et qui favorisent les liens, la rencontre, l'interaction, les contacts, le regroupement qui permet de tisser des liens, d'être ensemble et d'apprendre à se connaître et à construire des ponts.

Des pratiques qui fabriquent du vivre ensemble en développant l'ouverture, l'adaptation, la diversité et en invitant au respect tant envers la culture de l'autre et le cheminement des autres que vis-à-vis les œuvres, les artiste et les publics.

Des pratiques qui font appel à l'art et à la culture par des médiums et des initiatives culturels diversifiés en suscitant un intérêt pour les projets développés, envers les artistes et leurs pratiques, en regard du patrimoine de l'histoire et la culture (d'ici et d'ailleurs).

Des pratiques qui misent sur le développement d'une manière large tout en portant une attention au développement des intérêts de la communauté et au développement d'activités durables, offrant ainsi une valeur ajoutée pour le milieu où elles se produisent.

Des pratiques qui portent une attention vers les publics en souhaitant leur élargissement, leur développement, en les valorisant, en mettant de l'avant une approche personnalisée et en visant à rejoindre le jeune public.

Des pratiques qui développent une citoyenneté proactive faisant en sorte qu'on soit attentif aux besoins des personnes, aux idées qu'elles proposent, générant ainsi une participation, un engagement et une adhésion effective allant de pair avec la démocratisation induite par plusieurs programmes mis de l'avant en médiation culturelle.

Des pratiques qui ont une portée sociale et pour lesquelles on a la croyance profonde des transformations sociales qu'apporte l'art, du cheminent qu'elles permettent et du pouvoir de changement qu'elles peuvent générer auprès de tous les publics ainsi qu'auprès des groupes plus vulnérables et des communautés plus isolées.

Des pratiques qui ont un but éducatif important et qui favorisent la transmission, l'initiation, la sensibilisation, la vulgarisation, la conscientisation, le partage de connaissances, des apprentissages multiples et qui permettent de développer des dynamiques à visée pédagogique et de nouveaux créneaux de recherche.

Des pratiques qui favorisent la communication, en faisant circuler l'information, en la diffusant et en faisant la promotion à travers les invitations à participer à des activités de médiation culturelle, ce qui permettra un plus large rayonnement.

Des pratiques qui façonnent le statut et le rôle du médiateur, de la médiatrice, où l'accompagnement sera sa principale fonction, l'invitant également à devenir un entremetteur/une entremetteuse, un facilitant/une facilitante qui guide les spectateurs dans la réception de l'œuvre.

Des pratiques qui mettent de l'avant des activités qui sont innovantes, qui osent, qui sont diversifiées et qui en sont souvent à leur première tentative.

Des pratiques qui valorisent la création et la créativité, qui font place à l'expérimentation, qui donnent l'occasion de vivre une expérience positive, qui invitent à la découverte, qui valorisent l'expression, qui génèrent et suscitent même des passions.

Des pratiques qui développent la collaboration, entre des secteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, qui donnent naissance à des activités de qualité et qui sont empreintes de professionnalisme. Ces pratiques permettent de promouvoir le talent de chez nous et visent des objectifs concrets en recherche-création ou encore intégrés à la pratique des groupes.

Ce que les activités de médiation culturelle apportent et procurent :
Le partage, la générosité, la convivialité, l'échange, l'égalité, la liberté, la spontanéité, le ludique, le toucher, le goûter, l'humour, le sensible, le bonheur, la satisfaction, la réussite, le respect.

Éléments comparatifs dans cet exercice de définition :
Il nous apparaît intéressant de souligner qu'au terme de cet exercice de définition qui place à la fois ce que les répondants/répondantes entendent par la médiation culturelle et ce qui définit les pratiques qu'ils/elles développent, plusieurs thèmes se croisent et font front commun. Le tableau suivant montre ces parentés :

Tableau 7
Les mots qui définissent le concept général de la médiation culturelle et ceux qui définissent les pratiques de médiation culturelle

Trois mots qui définissent la médiation culturelle :

La Rencontre
L'Accessibilité
L'exercice de la Citoyenneté
La Transmission
La Création
Le Vivre-ensemble
L'Art et la Culture
Le/**les** Public(s)
Le Développement
La Profession, le Métier, le rôle du Médiateur

Trois mots qui définissent les pratiques de médiation culturelle :

Des pratiques qui mettent en relation et qui favorisent les liens
Des pratiques qui favorisent de façon générale l'accessibilité
Des pratiques qui développent une citoyenneté proactive
Des pratiques qui ont une portée sociale
Des pratiques qui ont un but éducatif important et qui favorise la transmission
Des pratiques qui valorisent la création et la créativité
Des pratiques qui fabriquent du vivre-ensemble
Des pratiques qui font appel à l'art et la culture
Des pratiques qui portent une attention vers les publics
Des pratiques qui misent sur le développement
Des pratiques qui façonnent le statut et le rôle du médiateur
Des pratiques qui favorise la communication
Des pratiques qui développent la collaboration
Des pratiques qui mettent de l'avant des activités qui sont innovantes

Ce que la médiation culturelle procure et permet :

La proximité
Le rassemblement
La réciprocité
La convivialité
La passion
L'épanouissement
L'émotion
Le plaisir
L'entraide
La liberté d'expression
L'égalité
Le nivèlement par le haut
L'envoûtement
La fascination

Ce que les activités de médiation culturelle apportent et procurent :

Le partage
La générosité
La convivialité
L'échange
L'égalité
La liberté
La spontanéité
Le ludique
Le toucher
Le goûter
L'humour
Le sensible
Le bonheur
La satisfaction
La réussite
Le respect

4.3 Motivations

À la suite de ces éléments de définition, nous avons également voulu savoir quelles étaient les motivations qui poussent, qui animent les groupes à développer, à mettre en place des activités de médiation culturelle. Plusieurs motivations ont été formulées :

- Assurer un dynamisme culturel[18]
- Développer/Élargir les publics
- Favoriser la participation des publics et l'engagement citoyen
- Contribuer à la démocratisation de la culture et de l'art
- Favoriser l'intégration sociale/le bien-être des personnes/Consolider le tissu social
- Transmettre les savoirs/savoir-faire/savoir-être/savoir-dire
- Répondre à la mission de l'organisme
- Sensibiliser les publics aux arts et à la culture
- Développer de nouveaux outils/pratiques/méthodes de travail
- Répondre aux besoins/demandes du milieu culturel
- Répondre aux besoins/demandes des communautés
- Travailler en partenariat, en concertation, en réseau
- Développer un art ou une pratique engagés.

18 Ce dynamisme culturel se réalise par le biais des quatre éléments suivants : 1) en créant des évènements et des fêtes dans les villages et dans les communautés, 2) en valorisant et en faisant connaître le travail des artistes, 3) en diffusant et en développant l'art sous toutes ses formes et 4), en donnant un rayonnement et une visibilité (aux activités, aux artistes, et aux organismes).

4.4 Objectifs visés

Quant aux objectifs visés par ces pratiques de médiation culturelle, voici ceux que les répondants/répondantes ont formulés :

- Favoriser le dynamisme culturel/Diffuser et promouvoir la culture/Faire découvrir
- Éduquer/Transmettre des connaissances sur l'art et la culture/Faire connaître
- Sensibiliser
- Favoriser la rencontre entre les publics et les artistes, la création et les cultures
- Développer, diversifier et fidéliser les publics
- Démocratiser les arts et la culture
- Renforcer le pouvoir d'agir des individus
- Favoriser la démocratie culturelle
- Favoriser le mieux-être
- Valoriser les arts et la culture
- Développer des savoirs et des méthodologies
- Favoriser la création de liens sociaux.

Tableau 8
Les motivations des organismes à développer des pratiques de médiation culturelle versus les objectifs visés par ces pratiques

MOTIVATIONS Qu'est-ce qui a motivé votre organisme à développer des pratiques de médiation culturelle?	**OBJECTIFS** Quels objectifs visez-vous par vos pratiques de médiation culturelle?
Assurer un dynamisme culturel	Favoriser le dynamisme culturel/ Diffuser et promouvoir la culture/ Faire découvrir Valoriser les arts et la culture
Transmettre les savoirs/savoir-faire/ savoir-être/savoir-dire	Éduquer/Transmettre des connaissances sur l'art et la culture/ Faire connaître
Sensibiliser les publics aux arts et à la culture	Sensibiliser
Développer/Élargir les publics	Développer, diversifier et fidéliser les publics
Favoriser la participation des publics et l'engagement citoyen	Favoriser la rencontre entre les publics et les artistes, la création et les cultures
Démocratiser la culture et l'art	Démocratiser les arts et la culture Favoriser la démocratie culturelle
Favoriser l'intégration sociale/le bien-être des personnes/Consolider le tissu social	Renforcer le pouvoir d'agir des individus Favoriser la création de liens sociaux Favoriser le mieux-être
Développer de nouveaux outils/ pratiques/méthodes de travail	Développer des savoirs et des méthodologies
Répondre à la mission de l'organisme Répondre aux besoins/demandes du milieu culturel	
Répondre aux besoins/demandes des communautés	
Travailler en partenariat, en concertation, en réseau	
Développement d'un art ou d'une pratique engagée	

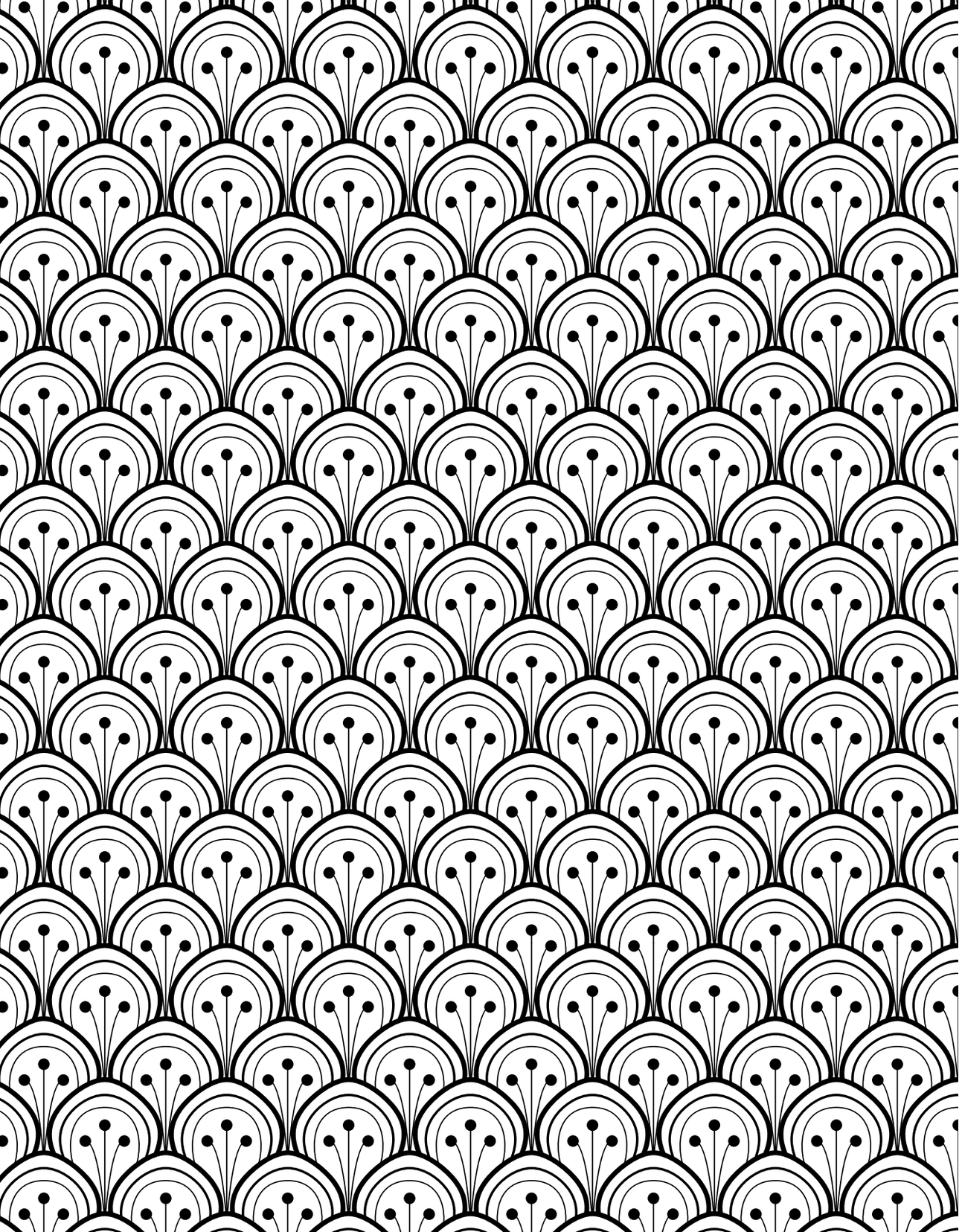

5. Des pratiques de médiation culturelle, multiples, variées et ancrées dans un territoire

Cette partie du rapport détaille les initiatives, pratiques et activités en médiation culturelle telles que mises en place chez les organismes sondés. Depuis quand a-t-on développé ces pratiques et sous quelle forme et dans quel champ disciplinaire s'exercent-elles, qui les organise? Avec qui collabore-t-on? À quelle fréquence et sur quel territoire se réalisent-elles? Avec quel public se font-elles? Qui finance ces initiatives? sont les questions qui seront abordées.

5.1 Depuis quand fait-on de la médiation culturelle au Saguenay Lac-Saint-Jean?

Si le tiers des groupes sondés (33,8%) disent pratiquer la médiation culturelle depuis une à cinq années, on doit quand même souligner que cette pratique a cours depuis 10 ans ou moins sur le territoire pour une majorité d'organismes (59,9 %). Fait important à préciser, plus du quart des groupes (26,2 %) mentionnent y avoir recours depuis 21 ans et plus.

Tableau 9
Nombre d'années de pratique en médiation culturelle (n=65)

	N	%
Moins d'un an	2	3,1
Entre 1 et 5 ans	22	33,8
Entre 6 et 10 ans	15	23,0
Entre 11 et 15 ans	4	6,2
Entre 16 et 20 ans	3	4,6
21 ans et +	17	26,2
Pas de réponse	2	3,1

Il est à noter que sur les 17 organismes qui pratiquent la médiation culturelle depuis 21 ans ou plus, 16 d'entre eux sont des OBNL, tandis que la plupart des organismes institutionnels ou privés ont développé des activités de médiation culturelle depuis 10 ans ou moins.

Tableau 10
Nombre d'années de pratique de la médiation culturelle en fonction du type d'organismes (n=65)

	Institutionnel (n=7)		**OBNL** (n=51)		**Privé** (n=4)	
	N	%	N	%	N	%
Moins d'un an	-	-	2	3,9	-	-
Entre 1 et 5 ans	3	42,9	15	29,4	3	75,0
Entre 6 et 10 ans	-	-	13	25,5	1	25,0
Entre 11 et 15 ans	2	28,5	1	1,9	-	-
Entre 16 et 20 ans	-	-	3	5,9	-	-
21 ans et +	1	14,3	16	31,5	-	-
Pas de réponse	1	14,3	1	1,9	-	-

5.2 Sous quelle forme et dans quels champs disciplinaires se pratiquent les activités de médiation culturelle?

Les outils et/ou moyens utilisés par les organismes pratiquant la médiation culturelle sont divers et se répartissent pour plusieurs de la façon suivante : les ateliers (69,2 %), la diffusion (64,6 %), les rencontres (61,5 %), la sensibilisation (55,4 %), les activités pédagogiques (53,8 %), la création d'œuvres (52,3%) et la promotion (50,8 %). Quelques organismes (12,3 %) affirment utiliser tous ces outils et ces moyens dans leur pratique de médiation culturelle.

Tableau 11
Outils/moyens utilisés dans les activités de médiation culturelle[1]

	N	%
Atelier	45	69,2
Diffusion	42	64,6
Rencontre	40	61,5
Sensibilisation	36	55,4
Activité pédagogique	35	53,8
Création d'une œuvre	34	52,3
Promotion	33	50,8
Formation	16	24,6
Toutes ces réponses	8	12,3
Débat	4	6,2
Autres	9	13,8

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

Concernant les champs disciplinaires dans lesquels se réalisent les activités de médiation culturelle, on remarquera, comme le démontre le Tableau 12, que les principales disciplines ciblées sont les arts visuels, le théâtre, le patrimoine et la muséologie, la littérature ainsi que les arts multidisciplinaires et la musique. Si l'on tient compte du statut des organismes ayant pris part au sondage, on constate que les champs disciplinaires que couvrent les activités des organismes institutionnels sont en premier lieu la littérature et la musique, suivis par la danse, tandis que pour les OBNL, leurs activités touchent principalement les arts visuels, le théâtre ainsi que le patrimoine et la muséologie (voir ce Tableau à l'annexe 4).

Tableau 12
Champs disciplinaires et activités de médiation culturelle[1] (n=65)

	N	%
Arts visuels	30	46,2
Théâtre	26	40
Patrimoine et muséologie	24	36,9
Littérature	21	35,4
Arts multidisciplinaires	19	29,2
Musique	19	29,2
Cinéma et vidéo	17	26,2
Danse	14	21,5
Métiers d'art	14	21,5
Arts numériques	11	16,9
Design	4	6,2
Culture scientifique	2	3,1
Toutes ces réponses	3	4,6
Autres	3	4,6

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

5.3 Nombre et fréquence des activités de médiation culturelle

Au chapitre du nombre d'activités planifiées dans la dernière année, la moitié des groupes (50,8 %) mettent sur pied entre une et neuf activités de médiation culturelle, alors qu'un peu moins du quart (20 %) en planifient entre 10 et 19 (voir Tableau 13). Seuls quelques organismes (12,3 %) coordonnent 50 activités et plus.

Tableau 13
Nombre d'activités de médiation culturelle mises en place dans la dernière année (n=65)

	N	%
Entre 1 et 9	33	50,8
Entre 10 et 19	13	20
Entre 20 et 29	3	4,6
Entre 30 et 39	5	7,7
Entre 40 et 49	2	3,1
50 ou plus	8	12,3
Pas de réponse	1	1,5

En ce qui a trait à la fréquence, près du tiers (29,2 %) tiennent des activités toutes les semaines, alors que le quart (26,2 %) estiment en réaliser tous les mois ou de façon occasionnelle.

Tableau 14
La fréquence à laquelle se font les activités de médiation culturelle (n=65)

	N	%
À tous les jours de la semaine	4	6,2
À toutes les semaines	19	29,2
À tous les mois	17	26,2
Occasionnel	17	26,2
Une fois par année	5	7,7
Autres	2	3,1
Pas de réponse	1	1,5

On constate toutefois, lorsque les données de notre étude sont ventilées en fonction du statut des organismes, des différences quant à la fréquence à laquelle ont lieu les activités de médiation culturelle (Tableau 15). Ainsi, bien que l'on puisse remarquer qu'un peu plus du quart des OBNL ont des activités de médiation culturelle à toutes les semaines (29, 4%), à tous les mois (27,4%) ou encore de façon occasionnelle (21,6%), ils sont également les seuls à avoir affirmé tenir des activités tous les jours (7, 8%) ou une seule fois par année (9, 8%). Du côté institutionnel, près d'un organisme sur deux (42, 9%) tient ce genre d'activité de façon occasionnelle tandis que la moitié des organismes privés réalisent des activités de médiation culturelle soit à toutes les semaines ou soit de façon occasionnelle.

Tableau 15
Nombre et fréquence des activités de médiation culturelle mises en place en fonction du statut des organismes

	Institutionnel (n=7)		**OBNL** (n=51)		**Privé** (n=4)	
Nombre d'activités	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Entre 1 et 9	3	42,9	25	49,0	4	100,0
Entre 10 et 19	-	-	11	21,6	-	-
Entre 20 et 29	1	14,3	2	3,9	-	-
Entre 30 et 39	1	14,3	4	7,8	-	-
Entre 40 et 49	-	-	2	3,9	-	-
50 ou plus	2	28,6	6	11,8	-	-
Pas de réponse	-	-	1	2,0	-	-
Fréquence des activités	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
À tous les jours de la semaine	-	-	4	7,8	-	-
À toutes les semaines	2	28,5	15	29,4	2	50,0
À tous les mois	1	14,3	14	27,4	-	-
Occasionnel	3	42,9	11	21,6	2	50,0
Une fois par année	-	-	5	9,8	-	-
Autres	1	14,3	1	2,0	-	-
Pas de réponse	-	-	1	2,0	-	-

5.4 Qui pratique la médiation culturelle au sein des organismes?

De nombreux organismes ayant pris part à l'étude font appel à une kyrielle d'intervenants/intervenantes pour la réalisation de leurs activités de médiation culturelle (Tableau 16). La majorité d'entre eux sollicitent principalement des intervenants/intervenantes issus du milieu culturel.[19] Par exemple, la majorité des organismes (61,5 %) mobilisent des artistes professionnels[20] tandis qu'un peu plus du quart ont recours à des professionnels/professionnelles de la culture et des médiateurs/médiatrices culturels. Pour leur part, les animateurs/animatrices socioculturels et les artistes se retrouvent actifs dans un peu moins du quart des organismes ayant pris part au sondage. Outre les acteurs du milieu culturel, le tiers des organismes travaillent avec des bénévoles. Bien que les enseignants/enseignantes (21,5 %) et les intervenants/intervenantes sociaux (15,4 %) soient sollicités dans une moindre mesure, ils constituent aussi une partie des personnes pratiquant la médiation culturelle.

19 Nous entendons par intervenants/intervenantes issus du milieu culturel : les artistes professionnels, les professionnels/professionnelles de la culture, les médiateurs/médiatrices culturels, les animateurs/animatrices socioculturels et les artistes.
20 Selon la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs, a le statut d'artiste professionnel qui se déclare artiste professionnel; crée des œuvres pour son propre compte; celles-ci sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur; a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même Snature. Source : Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs. (http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_32_01/S32_01.html)

Tableau 16
Nombre d'organismes faisant appel à divers intervenants/intervenantes en médiation culturelle (n=65)

Nombres d'organismes faisant appel aux[1] :	**N**	**%**
Artistes professionnels	40	61,5
Bénévoles	21	32,3
Professionnel.le.s de la culture	17	26,2
Médiateur.trice.s culturels	17	26,2
Animateur.trice.s socioculturels	16	24,6
Artistes	15	23,1
Enseignant.e.s	14	21,5
Intervenant.e.s sociaux	10	15,4
Guides animateur.trice.s	5	7,7
Usager.ère.s	1	1,5
Autres	4	6,2

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

Si l'on tient compte du statut des organismes, les données recueillies auprès des répondants/répondantes nous permettent de constater que la majorité des OBNL privilégient les artistes professionnels pour la mise en œuvre de leurs activités tandis que les organismes privés sollicitent davantage les artistes professionnels ou non professionnels (Tableau 17). De plus, seuls les OBNL font appel aux usagers/usagères et à des guides animateurs/animatrices pour le déploiement de ce type d'activités. Pour leur part, trois des quatre organismes institutionnels font appel à divers types d'intervenants dont des artistes, des animateurs/animatrices socioculturels, des professionnels/professionnelles de la culture, des médiateurs/médiatrices culturels et des bénévoles.

Tableau 17
Nombre d'organismes faisant appel à divers intervenants/intervenantes en médiation culturelle en fonction du statut des organismes (n=65)

	Institutionnel (n=7)		**OBNL** (n=51)		**Privé** (n=4)	
	N	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Artistes	3	42,9	7	13,7	2	50,0
Artistes professionnels	2	28,6	32	62,7	3	75,0
Animateur.trice.s socioculturels	3	42,9	12	23,5	-	-
Professionnel.le.s de la culture	3	42,9	14	27,5	-	-
Médiateur.trice.s culturels	3	42,9	13	25,5	-	-
Enseignant.e.s	2	28,6	9	17,6	1	25,0
Bénévoles	3	42,9	16	31,4	-	-
Intervenant.e.s sociaux	1	14,3	9	17,6	-	-
Usager.ère.s	-	-	1	2,0	-	-
Guides animateur.trice.s	-	-	5	9,8	-	-
Autres	1	14,3	3	5,9	-	-

Il a également été demandé à tous les répondants/répondantes de dénombrer le nombre total et le statut des intervenants/intervenantes impliqués dans leurs activités de médiation culturelle. Le Tableau 18 permet alors de constater que ce sont principalement par ordre décroissant des bénévoles, des artistes professionnels, des artistes et des enseignants/enseignantes qui demeurent les plus nombreux à s'investir dans ces activités. Il faut par contre tenir compte que ces chiffres sont approximatifs et ne représentent pas nécessairement le nombre total de personnes déployant des activités de médiation culturelle, car les mêmes bénévoles ou artistes peuvent, par exemple, être sollicités dans plus d'un organisme.

Tableau 18
Nombre total d'intervenants/intervenantes faisant de la médiation culturelle au sein des organismes

	N	**%**
Bénévoles	331	30,7
Artistes professionnels	255	23,7
Artistes	128	11,9
Enseignant.e.s	96	8,9
Animateur.trice.s socioculturels	64	5,9
Médiateur.trice.s culturels	63	5,8
Professionnel.le.s de la culture	43	4,0
Guides animateur.trice.s	30	2,8
Usager.ère.s	22	2,0
Intervenant.e.s sociaux	15	1,4
Autres	31	2,9

En regard du statut des personnes embauchées dans le cadre de ces activités, on constate que la majorité des organismes (64,6 %) recrutent des personnes à temps partiel pour pratiquer la médiation culturelle, alors que près du quart (23,1 %) engagent des personnes à temps plein (Tableau 19). Aussi, on remarque que la moitié des organismes (50,8 %) font appel à des contractuels/contractuelles.

Tableau 19
Type d'employés/employées[1] (n=65)

	N	**%**
À temps partiel	42	64,6
À contrat	33	50,8
À temps plein	15	23,1

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

5.5 Les collaborateurs/collaboratrices

En plus des divers intervenants/intervenantes qu'ils engagent, les organismes travaillent avec différents collaborateurs/collaboratrices pour mettre en œuvre leurs activités de médiation culturelle. Ils se répartissent sous quatre catégories principales soit, les institutions gouvernementales, les artistes professionnels, les organismes communautaires et les artistes. Un pourcentage non négligeable de répondants/répondantes travaillent également avec des compagnies et/ou des entreprises privées (33,8 %).

Tableau 20
Les principaux collaborateurs/collaboratrices des organismes dans le cadre de leurs pratiques de médiation culturelle[1] (n=65)

	N	**%**
Institutions gouvernementales (municipale, provinciale, fédérale)	51	78,5
Artistes professionnels	42	64,6
Organismes communautaires	40	61,5
Artistes	28	43,1
Compagnies et/ou entreprises privées	22	33,8
Organismes culturels	12	18,5
Coopératives et/ou entreprises d'économie sociale	11	16,9
Consultant.e.s externes	4	6,2
Aucun collaborateur.trice	4	6,2
Conseils de bande	2	3,1
Autres	2	3,1

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

Pour leur part, les données du tableau suivant (Tableau 21) permettent de constater que : 1) les organismes institutionnels collaborent surtout, en ordre d'importance, avec les organismes communautaires et les institutions publiques, suivis des artistes professionnels ou non professionnels, tandis que les OBNL privilégient surtout les institutions gouvernementales et les artistes professionnels suivis des organismes communautaires; 2) les OBNL sont les seuls à collaborer avec les conseils de bande, mais cette réalité demeure une pratique marginale puisqu'utilisée seulement par deux organismes.

Tableau 21
Les principaux collaborateurs/collaboratrices des organismes dans le cadre de leurs pratiques de médiation culturelle en fonction du statut des organismes (n=65)

	Institutionnel (n=7)		**OBNL** (n=51)		**Privé** (n=4)	
	N	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Institutions gouvernementales (municipale, provinciale, fédérale)	6	85,7	38	74,5	4	100,0
Organismes communautaires	6	85,7	29	56,9	3	75,0
Coopératives et/ou entreprises d'économie sociale	1	14,3	7	13,7	2	50,0
Compagnies et/ou entreprises privées	3	42,9	15	29,4	2	50,0
Artistes	5	71,4	19	37,3	1	25,0
Artistes professionnels	5	71,4	33	64,7	1	25,0
Aucun	-	-	4	7,8	-	-
Organismes culturels	1	14,3	11	21,6	-	-
Conseils de bande	-	-	2	3,9	-	-
Consultant.e.s externes	-	-	4	7,8	-	-
Autres	1	14,3	1	2,0	-	-

5.6 Dans quelles MRC et villes se réalisent les activités de médiation culturelle?

La majorité des activités de médiation culturelle se réalisent dans la MRC de Ville Saguenay, laquelle comprend les arrondissements de Jonquière, La Baie et Chicoutimi. Plus du tiers d'entre elles se déroulent également dans les MRC Lac-Saint-Jean-Est (39,1 %) et Domaine-du-Roy (32,8 %). Il est important de souligner que dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est, les activités ont principalement lieu à Alma alors que dans la MRC Domaine-du-Roy, elles ont essentiellement lieu à Roberval (12,3 %). Près de 30% des activités se déroulent à la MRC Fjord-du-Saguenay et les activités ont principalement lieu à L'Anse-St-Jean/Petit-Saguenay (3,1 %) et Rivière-Éternité (3,1 %). C'est dans la MRC Maria-Chapdelaine que l'on observe le plus faible taux d'activités de médiation culturelle et, lorsqu'elles se réalisent, c'est à Dolbeau-Mistassini (3,1 %) que se produisent la plupart d'entre elles. Le détail de ces activités pour chacune des municipalités est présenté en annexe (voir l'annexe 5).

Tableau 22
Les MRC et les municipalités où ont lieu les activités de médiation culturelle

MRC dans lesquelles les activités de médiation culturelle se déroulent[1]	**N**	**%**
Ville de Saguenay	38	58,4
Lac-Saint-Jean-Est	25	38,4
Domaine-du-Roy	21	32,3
Fjord-du-Saguenay	19	29,2
Maria-Chapdelaine	8	12,3
Municipalités dans lesquelles ont lieu les activités de médiation culturelle[2]		
Ville de Saguenay[3]	35	53,8
Alma	20	30,8
Municipalités de la MRC Domaine-du-Roy	23	35,4
Municipalités de la MRC Fjord-du-Saguenay	12	18,5
Municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est	8	12,3
Municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine	3	4,6
Autres municipalités[4]	4	6,2

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.
2 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.
3 La Ville de Saguenay comprend les arrondissements de Jonquière, de La Baie et de Chicoutimi. Elle est aussi considérée comme une municipalité régionale de comté (MRC Ville Saguenay).
4 Certains organismes n'ont pas voulu préciser les municipalités où ils interviennent sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À noter qu'un organisme n'intervient pas directement sur le territoire de la région.

5.7 Dans quels lieux se réalisent les activités de médiation culturelle?

Outre le territoire où se déroulent les activités de médiation culturelle, les principaux lieux où elles se font sont les suivants : les locaux des organismes ayant pris part à l'enquête (61,5 %), les écoles (55,4 %), lors d'évènements socioculturels (50,8 %), les endroits publics, (44,6 %), les bibliothèques (41,5 %) et les salles de spectacle (41,5 %). Les locaux des organismes communautaires (32,3 %) et les musées (30,8 %) sont aussi des espaces où se tiennent ces activités pour près du tiers des organismes/répondants.

Tableau 23
Les lieux où se réalisent les activités de médiation culturelle[1] (n=65)

	N	%
Locaux des organismes	40	61,5
Écoles	36	55,4
Évènements socioculturels (festival, etc.)	33	50,8
À l'extérieur (parc, rue, nature, etc.)	29	44.6
Bibliothèques	27	41,5
Salles de spectacle	27	41,5
Organismes communautaires	21	32,3
Musées	20	30,8
Centres d'artistes	12	18,5
Espaces commerciaux	10	15,3
Établissements de santé et de services sociaux	7	10,8
Galeries d'art	4	6,2
Espaces publics, communautaires ou virtuels	4	6,2
Milieux de vie	4	6,2
Milieux de travail/entreprises	3	4,6
Espaces sportifs	1	1,5

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

Il est à noter que seuls les organismes institutionnels et les OBNL mènent des activités de médiation culturelle à l'extérieur, comme par exemple dans les parcs ou les rues, et que les OBNL sont aussi les seuls à déployer ce type d'activités dans les milieux de travail et les entreprises.

Tableau 24
Les lieux où se réalisent en général les activités de médiation culturelle en fonction du statut des organismes

	Institutionnel (n=7)		**OBNL** (n=51)		**Privé** (n=4)	
	N	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Locaux des organismes	5	71,4	32	62,7	1	25,0
Écoles	5	71,4	26	51,0	3	75,0
Centres d'artistes	1	14,3	9	17,6	1	25,0
Musées	1	14,3	14	27,5	2	50,0
Bibliothèques	4	57,1	19	37,3	2	50,0
Galeries d'art	1	14,3	1	2,0	-	-
Salles de spectacle	2	28,6	24	47,1	-	-
Espaces commerciaux	1	14,3	4	7,8	1	25,0
Organismes communautaires	3	42,9	14	27,5	2	50,0
À l'extérieur (parc, rue, nature, etc.)	3	42,9	24	47,1	-	-
Évènements socioculturels (festival, etc.)	4	57,1	25	49,0	2	50,0
Établissements de santé et de services sociaux	1	14,3	3	5,9	1	25,0
Espaces publics, communautaires ou virtuels	-	-	3	5,9	1	25,0
Milieux de travail/entreprises	-	-	3	5,9	-	-
Milieux de vie	1	4,3	3	5,9	-	-
Espaces sportifs	-	-	1	2,0	-	-

5.8 Les publics rejoints et les publics spécifiques visés

Quels publics rejoint-on dans le cadre des activités en médiation culturelle développées par les organismes/répondants à cette enquête, et à quels groupes d'âge appartiennent-ils? Combien de personnes sont touchées annuellement par ces activités? De plus, y a-t-il des publics et des groupes ciblés plus spécifiquement? Ce qui ressort relativement à ces quatre questions est que près de la moitié des organismes interrogés rejoignent tous les groupes d'âge (44,6%) et tous les publics (48,4%). Plus spécifiquement en matière de groupes d'âge rejoints, on remarque que ce sont principalement les trois groupes suivants : les adultes de 26 à 64 ans (43,1%), les 65 ans et plus (38,5 %) puis les 18 à 24 ans (36,9%). Les adolescents 13-17 ans (32,3 %) et les enfants 6-12 ans (27,7%) sont également des groupes rejoints lors des interventions en médiation culturelle. Par contre, il apparaît que le groupe des tout-petits (0-5 ans) est celui qui est le moins présent dans l'ensemble des publics et des groupes d'âge rejoints (9,2 %).

Tableau 25
Les groupes d'âge rejoints par les organismes [1]

	N	%
0-5 ans	6	9,2
6-12 ans	18	27,7
13-17 ans	21	32,3
18-25 ans	24	36,9
26-64 ans	28	43,1
65 et +	25	38,5
Tous les groupes d'âge	29	44,6

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

Tableau 26
Les types de publics rejoints par les groupes[1]

	N	%
Enfants	10	15,6
Adolescent.e.s	20	31,3
Adultes	24	37,5
Familles	11	17,2
Aîné.e.s	20	31,3
Toutes ces réponses	31	48,4

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

Quant au nombre de personnes rejointes annuellement dans le cadre de ces activités, près de la majorité des organismes/répondants estiment atteindre plus de 1 000 personnes (43,1%), alors que seulement sept d'entre eux (10,8%) considèrent rejoindre plus de 10 000 personnes.

Tableau 27
Nombre de personnes rejointes annuellement dans les activités de médiation culturelle (n=65)

	N	%
49 et moins	8	12,3
De 50 à 199	8	12,3
De 200 à 999	10	15,4
De 1000 à 9 999	28	43,1
10 000 et +	7	10,8
Pas de réponse	4	6,2

5.9 Les principaux publics spécifiques ciblés

Comme en font état les résultats présentés précédemment, on constate que les organismes/répondants rejoignent déjà plusieurs types de publics lors de leurs activités de médiation culturelle. Qu'en est-il des activités qui viseraient des publics spécifiques? Plus de la majorité (61,5 %) des organismes ont répondu avoir des activités de médiation culturelle, régulières ou occasionnelles, qui visent effectivement des publics spécifiques.

Tableau 28
Avoir des activités visant des publics spécifiques (n=65)

	N	%
Oui	40	61,5
Non	25	38,5

Mais de quels publics spécifiques parlent-ils? Le tableau qui suit présente l'ensemble des publics nommés. Dans cette liste de seize items, il est important de souligner que cinq d'entre eux se démarquent puisqu'ils ont été mentionnés à de nombreuses reprises. Ces publics spécifiques sont : 1) les jeunes, 2) le milieu scolaire et tous les étudiants/étudiantes de l'ensemble des niveaux de scolarité, 3) les personnes à faible revenu et peu scolarisées, 4) les aînés/aînées et 5) les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique.

Tableau 29
Les publics spécifiques visés

Jeunes
Milieu scolaire/étudiant.e.s sans spécification du niveau
(enfants en milieu scolaire/élèves du secondaire/étudiant.e.s en art)
Personnes à faible revenu/adultes peu scolarisés
Aîné.e.s
Personnes présentant un handicap intellectuel ou physique
Femmes
Familles/familles défavorisées
Immigrant.e.s
Enfants
Personnes présentant un problème de santé mentale/de dépendance
Milieu des affaires
Communautés autochtones
Artistes/artistes émergents
Groupes communautaires
Intervenant.e.s culturels locaux et régionaux
Citoyen.ne.s éloignés des lieux culturels (non-publics)

5.10 Les sources de financement des activités de médiation culturelle

Au chapitre du financement des activités de médiation culturelle, un peu plus de la moitié des organismes/répondants (60%) mentionnent avoir déjà complété des demandes de subvention spécifiques pour réaliser ces activités (ici on notera qu'il s'agit uniquement des organismes institutionnels et des OBNL). On retiendra également que (40,0 %) n'en ont jamais fait.

Le financement des groupes provient surtout d'organismes publics provinciaux (55,4 %) et municipaux (50,8 %). Moins du quart des groupes interrogés (23,1%) sont financés par le gouvernement fédéral et 24,6 % utilisent l'autofinancement pour mettre sur pied leurs activités de médiation culturelle. Le budget de fonctionnement ou de roulement des organismes, les dons des entreprises privées et philanthropiques permettent aussi à plus de 10 % des répondants de financer leurs activités de médiation culturelle. En ce qui a trait au pourcentage du budget consacré à la réalisation de leurs activités de médiation culturelle, près d'un organisme sur trois (29,2%) y consacre moins de 10 % et sept organismes (10,8 %) y consacrent la totalité de leurs fonds ou entre 10 à 24 %. Il est à noter qu'un bon nombre des répondants ont été incapables de répondre à cette question (26,2%). Il est également intéressant de souligner que les sept organismes institutionnels ayant répondu à cette question estiment y consacrer moins de 10 %, tandis que 14 des 38 OBNL (36,8 %), ayant pu estimer la part de leur budget consacré à leurs activités de médiation culturelle, se retrouvent dans la même situation. En ce qui a trait aux quatre organismes privés ayant pris part à l'étude, deux n'ont pas été en mesure de donner une réponse à cette question et les deux autres consacrent soit entre 25 à 49 % , soit entre 75 à 99 % de leur budget aux activités de médiation culturelle.

Tableau 30
Informations sur le financement des activités de médiation culturelle

Demandes de subventions spécifiques	**N**	**%**
Oui	39	60
Non	26	40
Sources de financement[1]		
Fonds publics provinciaux	36	55,4
Fonds publics municipaux	33	50,8
Fonds publics fédéraux	15	23,1
Autofinancement	16	24,6
Budget de fonctionnement/fonds de roulement	12	18,4
Entreprises privées	11	16,9
Organismes philanthropiques	8	12,3
Organismes communautaires	4	6,1
Fonds parapublics	3	4,6
Pas de réponse	2	3,1
Autres	5	7,7
Pourcentage du budget global de l'organisme consacré aux activités de médiation culturelle		
Moins de 10 %	19	29,2
De 10 % à 24 %	7	10,8
De 25 % à 49 %	6	9,2
De 50 % à 74 %	5	7,7
De 75 % à 99 %	4	6,2
100 %	7	10,8
Pas de réponse	17	26,2

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % puisque les organismes pouvaient sélectionner plus d'une réponse.

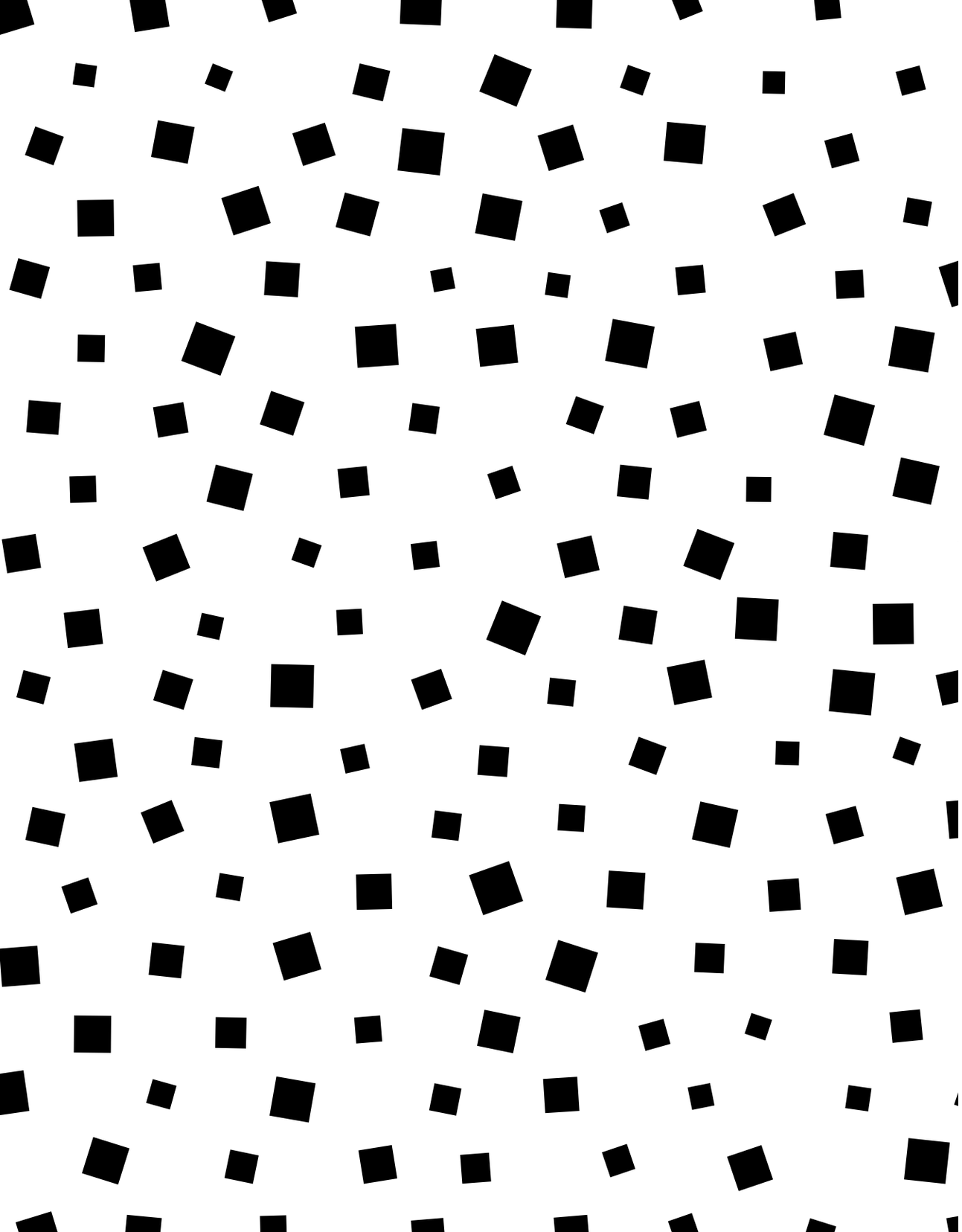

6. En guise d'analyse

(…) De nombreuses pratiques artistiques actuelles s'emploient, à l'inverse, à les (re)peupler, [nos formes de vie et d'activité], en valorisant la rencontre et le voisinage entre des pratiques que l'ordre dominant maintient à distance et, souvent, en défiance. L'art est devenu le grand (re)peupleur de nos espaces de vie et d'activité.

Pascal Nicolas-Le Strat[21]

Que nous donnent à penser les résultats livrés dans les chapitres précédents? Ce sont ces constats et notre analyse que nous souhaitons livrer dans ce dernier chapitre. Certains faits saillants (voir annexe 6) invitent à être commentés ainsi que certaines questions se posent au terme de cette recherche.

En guise d'analyse, et en regard des données présentées dans les chapitres précédents, nous proposons, dans ce dernier chapitre, quelques observations et interrogations ayant émergé de cette étude. Ce regard nous permet d'entrevoir des avenues et des pistes qui invitent à la réflexion et à la discussion.

Nous avons réalisé une étude qui ne prétend pas constituer une vision exhaustive de la situation de la médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle représente plutôt un état, un portrait des pratiques actuelles dans lesquelles évolue et se concrétise la médiation culturelle dans cette région. Par conséquent, cette recherche est de nature exploratoire et, à cette étape-ci, nous ne sommes pas en mesure de présenter de manière approfondie les enjeux, les aboutissements et les effets que la médiation culturelle génère au Saguenay–Lac-Saint-Jean (ainsi que l'interdépendance du phénomène avec ce qui se passe dans le domaine à l'extérieur de la région).

Nous vous proposons donc quelques réflexions à partir desquels pourraient s'articuler, en continuité, de nouvelles problématiques de recherche. Voici comment les données recueillies nous laissent entrevoir quelques-unes de ces avenues et des angles que ces futures recherches pourraient emprunter et qu'il serait intéressant de poursuivre.

21 Nicolas-Le Strat, Pascal. (2009). *Moments de l'expérimentation*, Montpellier, Fulenn, p. 87.

6.1 Constats

La toute première observation a trait au taux élevé de participation à l'enquête : 70,6%. Bien qu'il soit probable que le mode de collecte ait influencé ce taux de réponse élevé, on constate l'adhésion à cette recherche ainsi que l'engouement envers le sujet traité et on ne peut que se réjouir de cette participation.

Par ailleurs, ce portrait nous a permis de constater que les initiatives en médiation culturelle de la région s'articulent autour de problématiques semblables à plusieurs de celles qui abordent les caractéristiques de ce champ de pratique (Caune, 2008; Fontan, 2007 Lacerte, 2007; Lafortune et Racine, 2012). Dans ce sens, nous avons remarqué qu'un continuum se dresse en ce qui a trait aux grands thèmes qui ressortent des trois mots-clés définissant la médiation culturelle et les pratiques des organismes, ainsi que les motivations et les objectifs visés par ces derniers. On remarque, par exemple, une parenté entre les motivations et les objectifs en ce qui concerne le but d'assurer un dynamisme culturel, de faire connaître l'art, de démocratiser la culture et l'art, de développer des nouveaux outils, des pratiques, des méthodologies qui permettent de transmettre des savoirs et des connaissances, de sensibiliser les publics à l'art, d'élargir ces publics et de favoriser l'intégration sociale et l'*empowerment* des individus.

Si les organismes ont développés des pratiques de médiation culturelle bien avant que l'appellation fasse son apparition au Saguenay–Lac-Saint-Jean, il est clair que le développement des réseaux professionnels et des partenariats dans le domaine de la médiation culturelle dans cette région est une réalité qui s'est imposée suite à l'ensemble des actions concertées ayant permis le rassemblement d'organismes, d'experts et des ressources qui s'occupent ou se préoccupent de l'amélioration du cadre de vie dans le processus d'aménagement culturel du territoire.

La décentralisation des politiques culturelles gouvernementales a permis de commencer à financer les premiers plans d'action qui placent les citoyens/citoyennes comme porteurs de culture et de communication dans les municipalités et les régions. L'implantation de ces premiers programmes novateurs démontre les efforts et les réflexions réalisés afin d'instaurer une autre manière de travailler ensemble vers une démocratisation de l'art et de la culture.

L'importance de continuer à appuyer financièrement les programmes et leurs intervenants/intervenantes, et surtout d'élargir le bassin d'organismes bénéficiaires, devrait être une priorité afin de mieux connaître/reconnaître la panoplie des autres types et cas de figure développés sur le territoire. Car, il est à noter qu'en dépit des moyens financiers parfois limités, du nombre élevé de personnes engagées à temps partiel (on cherche à faire et l'on fait de la médiation culturelle, coûte que coûte), les pratiques de médiation culturelle restent multiples, diversifiées et couvrent une multiplicité de disciplines (arts visuels, théâtre, patrimoine et muséologie, littérature, musique, cinéma, danse, métiers d'art, arts numériques, design, culture scientifique) sur l'ensemble du territoire régional.

Par ailleurs, on remarque que les OBNL demeurent un acteur principal incontournable. Ces derniers font de la médiation culturelle, y participent comme public et collaborent à différentes initiatives. L'adhésion à des valeurs de nature participative semble être celle qui guide la plupart de ces organismes dans leurs actions en médiation culturelle. En effet, on remarque qu'on cherche à construire du vivre ensemble – à mettre en relation et favoriser les liens – en faisant appel à l'art et à la culture; à fournir une accessibilité à ces derniers en portant une attention vers les publics et à miser sur le développement grâce à une citoyenneté proactive. Nous retrouvons un exemple de cet esprit participatif dans l'apport considérable de bénévoles à la réalisation de la plupart de ces activités. Toutefois on peut aussi penser que le recours à une panoplie de bénévoles est également un signe du sous-financement des initiatives. Par conséquent, la présence et l'intervention du communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont un maillon incontournable des catalyseurs d'échanges en médiation culturelle.

En lien avec cette dernière donnée, il y en a une autre qui a attiré notre attention : ces pratiques sont en train de façonner le statut et le rôle du médiateur. Notre étude démontre que ce dernier est d'habitude un artiste. La contribution des artistes aux activités de médiation culturelle est majeure, et ce depuis ses débuts. Notons que la dynamique du bassin culturel de la région a suivi les mouvements contre-culturels de l'époque, en particulier ceux qui sont restés proches des principes reliés à l'autonomie collective et à l'autogestion. De nombreuses initiatives collectives d'artistes locaux ont engendré un milieu très actif, et elles ont construit un modèle alternatif et informel de résistance à la gestion culturelle traditionnelle. Devenus des OBNL, ces lieux de diffusion et de production contribuent à colorer et à transformer le territoire socioculturel de la région. Postérieurement, la continuité dans la diffusion des productions symboliques qui émergent de ce bassin culturel sera assurée par un maintien de l'appui politique et économique à l'ensemble du système. Ceci facilitera

une meilleure gestion administrative et juridique des opérations de médiation, extension de l'héritage laissé par l'action culturelle et sociale au Québec. Néanmoins, dans le contexte actuel d'un marché mondialisé, ce modèle de gestion est remis en cause de manière partielle. La consommation de produits et de biens culturels est affectée par le fonctionnement d'une industrie culturelle qui hiérarchise la culture en quantifiant son impact sur le marché. Pour cette industrie, la notion de culture est considérée depuis sa relation à l'emploi et aux exigences de l'économie (Bellavance, 2002).

Cette dernière représentation d'une gestion de la culture sensible à sa transmission auprès de publics diversifiés dans un ensemble varié d'activités, mais aussi dépendante des fluctuations du marché, pourrait, éventuellement, donner lieu à une compréhension différente du concept de communauté et d'identité. Placer la différence autrement grâce à la médiation culturelle est un pari sur la proximité : favorise-t-elle le développement d'un lien social qui serait rendu un artefact standardisé (Bourriaud, 1998), ou bien, contribue-t-elle à créer des nouvelles zones de contact où l'on s'identifierait aux autres sur le plan culturel?

Cependant, en région, cette construction de nouvelles formes d'altérité va permettre de rencontrer plus souvent la différence et l'autre à travers son semblable plutôt que par la rencontre de « l'étranger », soit celui ou celle qui vient d'ailleurs. Ce sont les publics spécifiques rejoints qui permettront de se frotter à cette différence, de la côtoyer et d'ouvrir le dialogue.

La médiation, exercice d'une pensée décloisonnée, se veut un partage d'expériences, de références, de connaissances de l'art et d'expertises provenant de champs disciplinaires différenciés. Des résultats évidents de cette dynamique d'échange sont apparents, entre autres, à travers la création de la Cellule régionale d'innovation et la tenue des Journées d'étude et de réflexion sur la médiation culturelle. En effet, la pluralité de points de vue et de savoir-faire – caractéristique des pratiques en médiation culturelle de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean – est une réalité bien amorcée et déjà les données recueillies dans cette enquête en témoignent.

Soulignons maintenant que, dans le but de mieux préparer et prolonger la visite des espaces de diffusion, des expositions et des évènements, la médiation culturelle propose des clés supplémentaires, des entrées et des niveaux de lecture divers des pratiques culturelles. Elle offre la possibilité de participer à l'interprétation des œuvres (activité n'étant plus réservée qu'aux initiés) créant des échanges qui donnent à voir, à entendre la palette variée des visions possibles autour des productions artistiques et culturelles proposées. Par la conception de projets de médiation en fonction des différentes typologies de publics et de la programmation du centre de diffusion, s'agit-il de sortir des schémas réducteurs ou exclusifs d'interprétation des œuvres? Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les données indiquent le développement de dispositifs et de méthodes qui offrent des ressources de diverses natures. La modalité privilégiée d'intervention en médiation culturelle qui ressort de notre enquête est celle du rassemblement autour des ateliers offerts aux citoyens. Ceci nous laisse croire que la transmission du faire artistique par un vécu semblable au processus de création réalisé par l'artiste est en mesure d'attirer l'attention des participants/participantes en les mettant en contact avec l'expérience esthétique. Ce genre de dispositif nous fait penser aux valeurs artistiques prônées dans les années 60 : l'art comme un écosystème qui n'exclurait plus personne, où n'importe qui pourrait être un artiste; un art qui ne s'exclurait plus de la vie ordinaire, l'art et la vie confondus.

Même si les répondants/répondantes affirment que leur organisme développe des dispositifs et des méthodes en médiation culturelle à visée éducative importante, on se demande si ces derniers réalisent des outils ou des supports pédagogiques. Bien qu'on imagine que ces outils existent sûrement, l'enquête, telle que réalisée, n'a pas permis de recueillir ou de répertorier cette information. Il est fort probable que la formation en médiation culturelle récemment offerte à l'Université du Québec à Chicoutimi puisse contribuer à la professionnalisation des pratiques dans la région.

6.2. Observations et questions

En deçà des modes, innover en profondeur, c'est instaurer concrètement les conditions d'une nouvelle circulation du sens au travers des activités et des métiers. Les valeurs communes ne sont pas seulement supposées par la démocratie, elles sont toujours à construire, à développer et à approprier, partout où se fabrique la culture, où se forme la texture de nos sociétés.

Patrice Meyer-Bisch[22]

La médiation culturelle peut être perçue comme une innovation, une variation dans les rapports qu'entretient la personne à son environnement culturel, un nouveau rituel humain, une nouvelle méthode de circulation du sens. La capacité de la culture régionale à faciliter l'adoption de ce nouvel usage social, ou bien à le refuser et à se cantonner à reproduire des modèles hérités dont il est difficile de se départir, est une première interrogation qui éveille notre intérêt.

Bien que la médiation culturelle soit composite et multiple dans ses expressions, on remarque qu'à travers les résultats de cette enquête se tisse un fil conducteur entre les différentes pratiques de médiation culturelle décrites par les répondants/répondantes. En effet, c'est à travers les motivations et les objectifs visés par ces pratiques que l'on peut constater une volonté régionale de continuer le développement de la pratique en question. Toutefois, on peut se demander jusqu'où ces visées convergentes atteignent leurs buts et touchent les publics rejoints.

En outre, en dépit de la présence des pratiques de médiation culturelle sur l'ensemble du territoire de la région, on remarque que majoritairement elles se concentrent en milieu urbain (dans les municipalités de Saguenay, d'Alma et de Roberval). À ce titre, comment les politiques publiques pourraient-elles continuer à valoriser le travail qui

22 Meyer-Bisch, Patrice (2014). « Innover dans les politiques publiques en réalisant les droits culturels », dans Réseau culture 21 et l'IIEDH de Fribourg, *Du droit à la culture aux droits culturels*, Belfort, Paideia4D, p. 21.

se réalise aussi en région, en tenant compte d'une redistribution de la contribution financière du public à la culture? D'ailleurs, et dans le but de favoriser la mise en valeur de l'environnement physique ou social de la région par ce mouvement que la médiation culturelle a initié, comment pourrait-on inclure en tant que parties prenantes les cinq MRC, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Le Domaine-du-Roy, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay? Est-ce que cette inclusion est envisageable, même souhaitable? Le bassin de population dans trois de ces MRC indique déjà qu'au prorata les investissements vont vers les plus populeuses. Rappelons ici la répartition géographique des organismes qui pratiquent des activités de médiation culturelle : Ville de Saguenay : 52,3 %, Lac-Saint-Jean Est : 23,1 %, Domaine-du-Roy : 13,8 %, Fjord-du-Saguenay : 10,8 %, Maria-Chapdelaine :1,5 %, ainsi que le déploiement de ces activités au sein des MRC : Ville de Saguenay : 59,4 %, Lac-Saint-Jean : 39,1 %, Domaine-du-Roy : 32,8 %, Fjord-du-Saguenay : 29,7 %, Maria-Chapdelaine :12,5 %.

Dans ce cas-ci, la démocratie culturelle serait-elle une solution pour « compenser, par et dans le dialogue, la répartition inégale de pouvoirs et de savoirs ou la disposition différenciée de ressources symboliques ou financières? » (Fontan, 2007, p. 4). Compte tenu de ce qui précède, on se demande comment les dynamiques et les clivages urbains/ruraux peuvent être dépassés par des initiatives de médiation culturelle sans reproduire le modèle colonial. Comment faire dialoguer les notions de proche et de lointain dans le contexte postcolonial actuel. Une définition de la médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean pourrait comporter une portée politique car, la question de la situation géopolitique actuelle de la région par rapport à la présence d'inégalités dans l'accès à la culture devrait être abordée dans des recherches postérieures. Dans une perspective d'avenir, il faudrait s'intéresser aux relations transfrontalières internes de la région afin d'éviter une conception hégémonique ou ethnocentrée de l'art.

Une autre interrogation qui découle de cette dernière réflexion porte sur la question identitaire défendue par les politiques culturelles québécoises. Avec 49 municipalités et une communauté autochtone, la médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean se construit-elle autour du mythe traditionnel relié à la notion d'identité culturelle, essence immuable, manifestation par sa vérité aux origines, par son authenticité? Ou bien, favorise-t-elle le développement d'une identité distincte qui reconnaît les identités minoritaires culturelles incluses à l'intérieur de ces regroupements? Si tel est le cas, cette pratique participerait à l'émancipation de ceux et de celles que le discours colonial a exclus et ferait dialoguer les notions de proche et de lointain dans un contexte « glocal ».

Si la rencontre est au cœur de ces initiatives, le lien qu'elle provoque demeure assurément un ingrédient, un élément incontournable, alors comment le préserver sous toutes ses nouvelles formes produites? Par exemple, dans un contexte régional, nous nous demandons si l'espace public virtuel pourrait être investi davantage par des activités de médiation culturelle. Ceci requiert un investissement conséquent afin d'être utilisé comme une façon alternative de faire, de vivre l'inclusion par la médiation culturelle.

Pour terminer cette section, nous voudrions revenir sur les axes d'intervention des politiques publiques qui concernent, entre autres, l'usage de la médiation culturelle en tant que vecteur de développement, maintien ou d'affirmation d'une appartenance locale et régionale. Ainsi, des questions qui portent sur la capacité de la médiation à provoquer des rencontres et des liens intergénérationnels allant à l'encontre de l'isolement culturel et social sont évoquées. Ces rassemblements et actions réactivent la notion de mémoire et d'histoire collective. De ce point de vue, les médiateurs/médiatrices culturels endossent les rôles de passeurs, ils/elles contribuent à réparer le tissu social des communautés. À cet égard, on se demande comment se fait la reconnaissance publique de leur contribution ainsi que celle des artistes et des artisans/artisanes médiateurs/médiatrices. La figure de l'artiste-médiateur/médiatrice et celle de l'intervenant/intervenante-médiateur/médiatrice restent à être mieux définies pour en comprendre davantage les enjeux esthétiques et sociopolitiques auxquels ils/elles se confrontent.

Cette première partie de la recherche s'inscrit dans un processus élargi à l'intérieur duquel l'observation de ce phénomène d'étude devrait se poursuivre, nous menant vers une définition de la pratique en question qui serait alors beaucoup plus documentée et explicitée. Éventuellement, ceci permettrait de démontrer la volonté de rejoindre des publics spécifiques et l'envie de mettre en relation l'art, la culture et les préoccupations sociales.

On remarque que malgré la présence de pratiques de médiation culturelle sur le territoire, ces dernières ne sont pas encore reconnues et promues à part entière. Pour cette raison, nous recommandons la réalisation de futures recherches susceptibles d'analyser plus en profondeur et sous d'autres angles d'approche la médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour ce faire, un appui politique et économique aux initiatives en médiation culturelle dans cette région serait en accord avec les objectifs du MCC, notamment avec ceux qui indiquent la poursuite des actions concertées pour le développement et la promotion de l'information culturelle, la création de liens entre les différentes identités communautaires qui composent les collectivités présentes sur le territoire québécois afin de développer un réseau de pôles culturels et ainsi contribuer à élever le capital socio-territorial d'une localité et sa transformation (Fontan, 2007).

Pour conclure, nous aimerions revenir sur les théories esthétiques et éthiques développées par Friedrich Schiller, qui s'articulent autour du développement des relations humaines à partir d'une éducation raffinée de l'expérience esthétique. L'éducation rendrait l'esthétique accessible et commune à tous et toutes. Ceci signifie passer de l'état esthétique à l'état logique et moral, voie de transformation et promesse d'humanisation (Schiller, 1795). Dans un autre ordre d'idées, Caune (2012) affirme que le temps de la médiation est un temps politique, dans la mesure où « la médiation est parole et action qui permettent aux acteurs, dans un contexte donné et reconnu, d'établir des relations qui modifient la situation respective de l'un par rapport à l'autre » (Caune, 2012, p. XI). Mais, est-ce une relation biaisée, car basée sur une représentation trop encadrée? Pour des détracteurs acerbes de la

médiation culturelle tels que Tristan Trémeau (2003), ces aspirations politiques sont perçues autrement. Elles signifient normalisation de l'art par le culturel, une façon de pacifier le conflit avec l'art par sa normalisation. De plus, la démonstration d'alliances sociales, de procédures de réconciliation que les dispositifs de médiation à volonté pédagogique, et que certaines pratiques artistiques devenues dispositif de médiation génèrent, ne seraient qu'un « fantasme d'immédiation ».

On ne peut pas s'empêcher de répondre à Trémeau en rappelant quelques principes théoriques des arts relationnels pour qui l'œuvre d'art émerge effectivement dans un contexte où la communication engouffre les contacts humains dans des espaces de contrôle. L'œuvre invite à une rencontre d'intersubjectivités dans un contexte donné, elle est en soi un « interstice social » qui crée des utopies de proximité (Bourriaud, 1998).

Des correspondances entre cette forme d'art et la médiation culturelle sont évidentes dans la mesure où elles évoquent la notion de vivre ensemble. Cette proposition correspond à celle de Fontan concernant les relations entre l'acte culturel et l'action artistique présents dans la médiation culturelle et du comment elles modifient : « la place qu'occupent la culture anthropologique, la culture populaire et la ''culture artistique'' dans le vivre ensemble » (Fontan, 2007, p. 4). Ces pratiques cherchent à recréer le vivre ensemble. Parfois ce vivre ensemble est vécu dans la proximité salutaire, d'autres fois dans la proximité perturbante. Alors, au lieu de nous éloigner, commençons par accepter et célébrer la pluralité et la mixité, quelquefois paradoxales, auxquelles nous exposent les pratiques de médiation culturelle. Assistons aux mutations des activités artistiques et intellectuelles annoncées par Pascal Nicolas-Le Strat (2009) où l'innovation et l'expérimentation visent la rencontre et le voisinage entre des champs d'action séparés.

Bibliographie

Ardenne, Paul. (2004). *Un art contextuel*, Paris, Flammarion.

Belhadj-Ziane, Kheira, Jean-François Allaire et Paul Morin. (2015). *Évaluation de l'implantation de Cultures du cœur en Estrie*, Sherbrooke, Direction du centre affilié universitaire, Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

Bellavance, Guy. (2002). « Démocratisation culturelle et actions locales », *Actes du 15e colloque Les arts et la ville*, Sherbrooke, p. 59-62.

Brunet Marie-Claude (SCF), Jutras Johanne (DREP), Ricard Brigitte (DREP). (2008). *Plan stratégique 2008-2011. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine*. Québec/gouvernement du Québec.

Bhabha, Homi. (2007). *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale* (traduit de l'anglais par Françoise Bouillot), Lausanne, Payot.

Bourriaud, Nicolas. (1998). *Esthétique relationnelle*, Dijon, Les presses du réel.

Caune, Jean. (2012). « Préface », La médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques, sous la dir. de Jean-Marie Lafortune, Québec, PUQ, p. VII-XV.

Caune, Jean. (2008). *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, PUG.

Dufrêne, Bernadette et Michèle Gellereau. (2004). « La médiation culturelle – Enjeux professionnels et politiques », C.N.R.S. Éditions, |*Hermès, La Revue*, n° 38, vol. 1, p. 199-206.

Fontan, Jean-Marc. (2007). « De l'action à la médiation culturelle : une nouvelle avenue d'intervention dans le champ du développement culturel », dans Fontan, Jean-Marc et Eva Quintas. Regards croisés sur la médiation culturelle *Cahiers de l'action culturelle*, Laboratoire d'animation et recherche culturelles (LARC), Université du Québec à Montréal (UQÀM), Volume 6, numéro 2, décembre, p. 4-14.

Fontan, Jean-Marc et Juan Luis Klein. (2005). « Le territoire québécois », *Jeux d'échelle et transformation de l'État*, sous la dir. de L. Behrer et al., Québec, PUL, p. 499-515.

Fourcade, Marie-Blanche. (2014). *La médiation culturelle et ses mots-clés*. Montréal, Culture pour tous. URL : http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/lexique_mediation-culturelle.pdf (consulté le 2 mars 2016).

Jacob, Louis. (2012). « Mesures et démesures : Les leçons de l'évaluation », *La médiation culturelle : Le sens des mots et l'essence des pratiques*, sous la dir. de Jean-Marie Lafortune, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 79-101.

Jacob, Louis et Anouk Bélanger. (2009). *Répertoire raisonné des activités de médiation cultuelles à Montréal, phase 1. Rapport final*, sous la dir., Montréal, Département de sociologie et Ville de Montréal.

Lacerte, Sylvie. (2007). *La médiation de l'art contemporain*, Trois-Rivières, Éditions d'art Le Sabord.

Lacerte, Sylvie. (s.d.) *La médiation et l'art contemporain ou comment établir le lien entre l'art et le public*. http://www.arts-ville.org/media/upload/fichiers/sylvie_lacerte2.pdf (site consulté le 9 mars 2016).

Lafortune, Jean-Marie et Danièle Racine. (2012). « Sources de la médiation culturelle », *La médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques*, sous la dir. de Jean-Marie Lafortune, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 9-38.

Le Bihan-Youinou, Blanche et Louis Jacob. (2008). « Présentation : la médiation culturelle : enjeux, dispositifs et pratiques », *Lien social et Politiques*, n° 60, p. 5-10.

Lussier, Martin. (2015). *L'appropriation de la médiation culturelle dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (Montérégie): caractéristiques, besoins et enjeux des artistes et des travailleurs culturels*. Montréal, Culture pour tous, Autour de nous et Service aux collectivités de l'UQAM.

Meyer-Bisch, Patrice. (2014). « Innover dans les politiques publiques en réalisant les droits culturels », *Du droit à la culture aux droits culturels*, de Réseau culturel 21 et l'EISDH de Fribourg, Belfort, Paideia4D, p. 21.

Ministère de la culture et des communications. (2012). *Agenda 21c. Culture aujourd'hui demain*. Québec : gouvernement du Québec. http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/agenda21-de-la-culture-du-quebec/contexte/ (consulté le 1er mars 2016).

Ministère de la culture et des communications. (2014). *Rapport annuel de gestion 2013-2014*. Québec : gouvernement du Québec.

Ministère de la culture et des communications. (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*. Québec : gouvernement du Québec.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/cadre-de-reference-ententes.pdf (consulté le 2 mars 2016).

Nicolas-Le Strat, Pascal. (2009). *Moments de l'expérimentation*, Montpellier, Fulenn.

Quintas, Eva, Marie-Blanche Fourcade et Marc Pronovost. (2014). *La médiation culturelle en questions*. Montréal, Culture pour tous. http://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/Guide_mediationCPT_couleur.pdf (consulté le 2 février 2016).

Schiller, Friedrich. (1795) 1992. *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme* (traduit par Robert Leroux), Paris, Aubier,

Trémeau, Tristan. (2003). *L'art contemporain entre normalisation culturelle et pacification sociale*, http://www2.cfwb.be/LARTMEME/no019/pages/page3.htm (consulté le 4 février 2016).

Veillette, Jonathan. (2008). « Quand la culture fait médiation », *Lien social et Politiques*, n° 60, p. 105-115.

Zecchini, Laeticia. (2011). *Les études postcoloniales colonisent-elles les sciences sociales?* http://www.laviedesidees.fr/Les-etudes-postcoloniales.html (consulté le 19 avril 2016).

Sites internet

http://culturesaguenaylacsaintjean.ca/secteurs/mediation-culturelle/liens-utiles (consulté le 1er mars 2016).

http://ville.saguenay.ca/fr/activites-et-loisirs/eveille-ma-culture/la-mediation-culturelle-a-saguenay/liens-utiles.

http://www.creslsj.ca/contenu/ententes-et-projets/78-liste-des-ententes-specifiques-en-vigueur.php#culture5000 (consulté le 1er mars 2016).

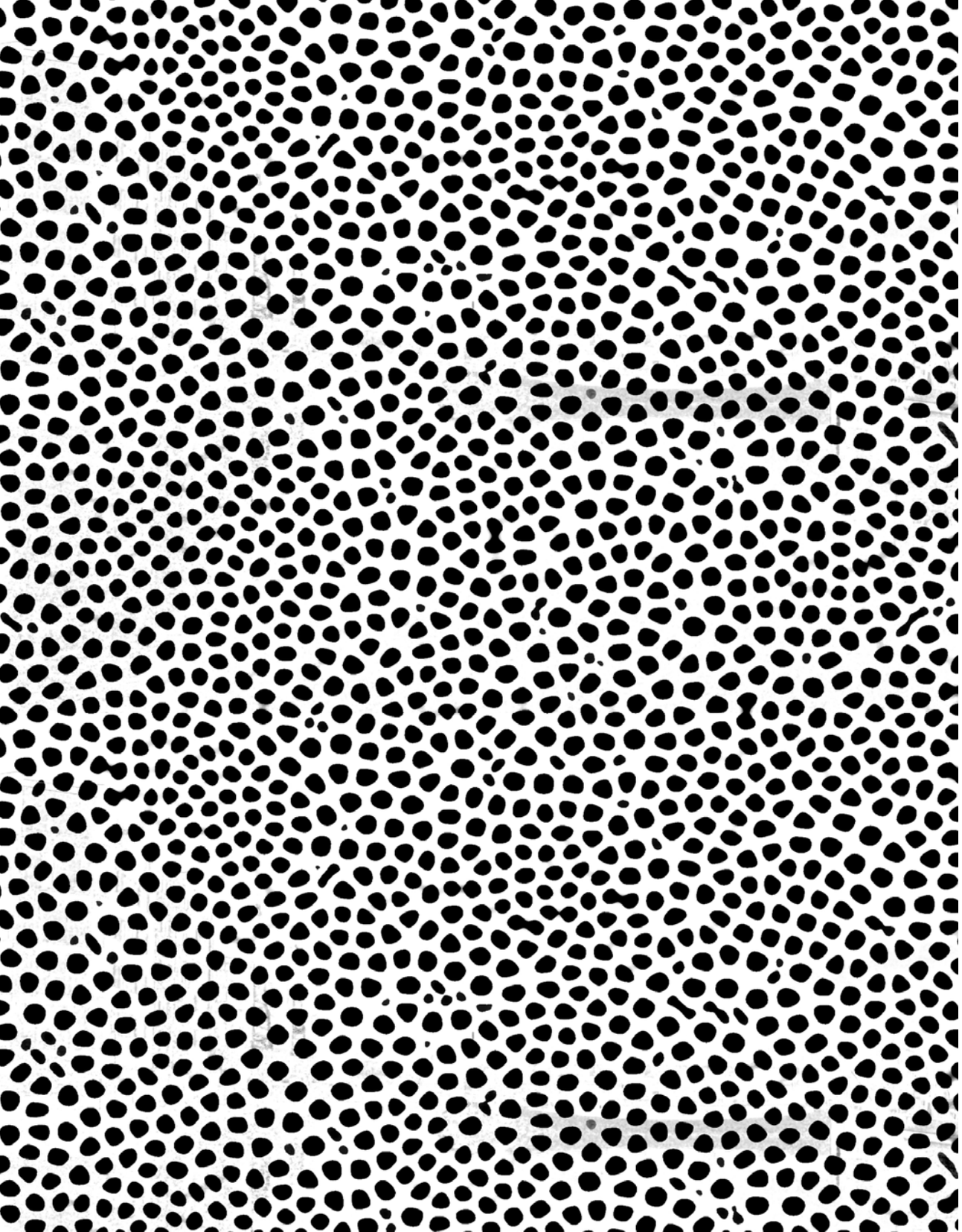

ANNEXES

Annexe 1
Liste des organismes ayant été sollicités dans le cadre de l'enquête

Accès Conditions Vie
Amis de chiffon
L'art comme thérapie à l'hôpital d'Alma
L'art salé à Ste-Rose-du-Nord
Association canadienne pour la santé mentale
Association professionnelle des écrivains de la Sagamie (APES)
Atelier d'art d'Alma
Atelier de musique de Jonquière
Atelier Mosaiq
Bibliothèque d'Alma
Bibliothèques de Chicoutimi
Bibliothèque Georges-Henri-Lévesque, Roberval
Boîte rouge vif
Caravane films (Festival regard)
Centre d'amitié autochtone de Saguenay
Centre Bang
Centre communautaire Horizon Troisième Âge
Centre d'écriture et de lecture d'Alma
Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane
Centre d'histoire Sir-William-Price
Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
Centre historique des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil
Centre féminin du Saguenay
Centre national d'exposition (CNE)
Centre SAGAMIE
Cercle des fermières de Roberval
Chœur Aquilon
Cinéclub Alma
Ciné-Club de Chicoutimi
CLD Domaine-du-Roy
Comité de mobilisation de Bégin
Commission des loisirs, de la culture et des sports de St-Ambroise
Corporation des métiers d'art
Club de l'amitié de Sainte-Rose du Nord
Club Photofocus d'Alma
CSSS Domaine-du-Roy
CSSS de Jonquière
Diffusion Saguenay
École de formation musicale d'Alma
École de danse Suzanne-Maltais-Gagnon
École Florence-Fourcaudot
École de musique de Chicoutimi
École nationale d'apprentissage par la marionnette (ENAM)
École de musique de La Baie
Éditions La Peuplade
Ensemble musical Transison d'Alma
Ermitage St-Antoine
Festival des Musiques de Création du Saguenay–Lac-St-Jean
Festival international des arts de la marionnette de Saguenay (FIAMS)
Festival Sidanse
Festivalma
IQ L'Atelier
Interaction Qui
Langage Plus
Le Lobe
Les Farandoles
Les artisans du Fjord
Maison des Bâtisseurs
Société d'histoire du Lac-Saint-Jean
Maison d'hébergement SOS Jeunesse
Maison des jeunes d'Alma
Maison des jeunes de Jonquière
Maison des Jeunes de La Doré
Maison des Jeunes de La Baie
Mosaïque sociale
Musée amérindien de Mashteuiatsh
Musée du Fjord
Musée Louis-Hémon
Musée du fromage cheddar
Musée de la défense aérienne
Objectif Scène
OSSLSJ
Patrimoine, culture et territoire à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.
Porteurs de musique (Les)
Prisme culturel
Promotion des arts du Bas-Saguenay
Association du Parc Sacré (Mashteuiatsh)
La Pulperie, Musée régional
Quatuor Alcan
Racines Gumboot
Regroupement des artistes et artisans de Rivière-Éternité
Réseau biblio
Réseau muséal et patrimonial du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Salon du livre SLSJ
Site de la Nouvelle-France
Société d'art lyrique du Royaume
Société de généalogie du Saguenay
Société de mycologie d'Alma
Société d'horticulture d'Alma
Symposium provincial des villages en couleur
Théâtre 100 masques
Théâtre CRI
Théâtre de la Tortue Noire
Théâtre à bout portant
Théâtre du Faux coffre
Théâtre la Rubrique
Théâtre Mic Mac
UQAC
Valise animée (La)
Village historique de Val-Jalbert
Ville d'Alma spectacles
Ville de Saguenay : Éveille ma culture
Zone Occupée (revue)
Zoo sauvage de St-Félicien

Annexe 2
Le questionnaire

Portrait de la médiation culturelle
au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Sous l'initiative de la CRIMC SLSJ et en collaboration avec trois chercheures de l'UQAC, le présent questionnaire vise à documenter les pratiques de médiation culturelle qui ont cours au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Conscientes que la définition de cette pratique est multiple, nous en suggérons tout de même une à titre indicatif pour illustrer les nombreuses facettes de la médiation culturelle, car il existe plusieurs manières de la pratiquer.

« À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire. »
- Extrait du lexique La médiation culturelle et ses mots-clés (Fourcade, 2014, p. 6)

Votre collaboration est précieuse. Nous vous remercions de prendre le temps de compléter ce questionnaire avec nous. Si vous souhaitez communiquer avec nous dans le cadre de cette recherche, nos coordonnées sont les suivantes :

Assistantes de recherche, Mmes Camille Perry et Ariane Rousseau-Dupont :
418 545-5011, poste 4250

Version du 24 Février 2015

N° de questionnaire _____

Informations sur la personne qui répond au questionnaire
Nom : _____
Fonction au sein de l'organisme : _____
Nombre d'années à l'emploi au sein de l'organisme : _____ années
Genre :
Homme ☐
Femme ☐
Courriel : _____

Informations sur l'organisme
Nom de l'organisme : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Courriel de l'organisme : _____
* Le courriel est le même que celui de la personne répondante ☐
Site web : _____
Instructions

Il est important de répondre à ce questionnaire en suivant les consignes et n'hésitez pas à poser des questions à l'intervieweuse si certaines consignes ne sont pas claires. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous devez cocher la ou les réponses qui correspondent le mieux à votre situation.

Partie I : Informations générales

1) En quelle année votre organisme a-t-il été fondé?

2) Votre organisme se définit comme étant :
1. Institutionnel (municipal, provincial, fédéral) ☐
2. OBNL ☐
3. Organisme à but lucratif ☐
4. Coopératif ☐
5. Privé ☐
6. Conseil de bande ☐
7. Autre. Précisez : _____ ☐

3) Dans quelle municipalité est situé votre organisme?

4) Dans quelle MRC est situé votre organisme?
(Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)
1. Fjord-du-Saguenay ☐
2. Domaine-du-Roy ☐
3. Maria-Chapdelaine ☐

4. Lac-Saint-Jean-Est ☐
5. Ville de Saguenay ☐

5) Votre organisme intervient à quel niveau?
(Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)
1. Local ☐
2. Régional ☐
3. Local et régional ☐
4. Autre. Précisez : _____ ☐

6) Quel est le nombre d'employé.e.s rémunuré.e.s à temps plein, soit un minimum de 30 heures/semaines pendant au moins 10 mois? (Indiquez le nombre)
_____ employé.e.s rémunéré.e.s à temps plein

7) Est-ce qu'il y a des pratiques de médiation culturelle au sein de votre organisme?
1. Oui ☐ Si vous avez répondu oui, passez à la question 9.
2. Non ☐ Si vous avez répondu non, passez à la question 8.
3. Ne sais pas ☐ Si vous avez répondu ne sais pas, passez à la question 8.

8) Votre organisme a-t-il l'intention d'intégrer, dans les prochains six mois, des pratiques de médiation culturelle à ses activités?
1. Oui ☐
2. Non ☐
3. Ne sais pas ☐

9) Donnez trois mots-clés qui définissent, pour vous, la médiation culturelle.
1. _____
2. _____
3. _____

Si vous avez répondu non ou ne sais pas à la question 7, votre participation à cette recherche s'arrête ici et nous vous remercions.

Si vous avez répondu oui à la question 7, le questionnaire se poursuit pour vous.

Partie II : La médiation culturelle au sein de votre organisation

10) Depuis combien de temps (mois ou année) la médiation culturelle fait-elle partie de vos pratiques?

11) Quelles sont les personnes qui font de la médiation culturelle au sein de votre organisme? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)
1. Artiste. Combien : _____ ☐
2. Artiste professionnel. Combien : _____ ☐
3. Animateur socio-culturel. Combien : _____ ☐
4. Professionnel de la culture. Combien : _____ ☐
5. Médiateur culturel. Combien : _____ ☐
6. Autre ressource professionnelle. Précisez : _____ Combien : _____☐
7. Enseignant spécialisé ou non. Combien : _____ ☐
8. Bénévoles. Combien : _____ ☐
9. Autre. Précisez : _____ Combien : _____☐

12) Les personnes qui pratiquent la médiation culturelle le font (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse) :
1. À temps plein ☐
2. À temps partiel ☐
3. À contrat ☐

13) Avec quel(s) collaborateur(s) travaillez-vous de concert pour vos pratiques de médiation culturelle? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)
1. Institutions gouvernementales (municipales, provinciales, fédérales) ☐
2. Organismes communautaires ☐
3. Coopérative et/ou entreprise d'économie sociale ☐
4. Compagnies et/ou entreprises privées ☐
5. Artistes ☐
6. Artistes professionnels ☐
7. Nous n'avons pas de partenariats actuellement. ☐
8. Autre. Précisez : _____ ☐

Partie III : Les initiatives/activités/pratiques de la médiation culturelle

14) Quels sont les outils/moyens utilisés dans vos pratiques de médiation culturelle? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)
1. Activités pédagogiques ☐
2. Ateliers ☐
3. Formation ☐
4. Sensibilisation ☐
5. Diffusion ☐
6. Promotion ☐
7. Rencontre ☐
8. Débat ☐
9. Création d'une œuvre ☐
10. Autre(s) ☐
Précisez : _____

15) Quels objectifs visez-vous par ces pratiques de médiation culturelle?
_____
_____

16) Quels sont les trois mots-clés qui qualifieraient le mieux vos pratiques de médiation culturelle?

1. _____
2. _____
3. _____

17) Vos activités de médiation culturelle visent quel(s) champ(s) disciplinaire(s)? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

1. Arts visuels ☐
2. Arts numériques ☐
3. Théâtre ☐
4. Cinéma et vidéo ☐
5. Arts multidisciplinaires ☐
6. Danse ☐
7. Design ☐
8. Musique ☐
9. Littérature ☐
10. Patrimoine ☐
11. Autre(s) ☐

Précisez : _____

18) Combien d'activités différentes de médiation culturelle avez-vous réalisées au cours des douze derniers mois?

1. Un ☐
2. Deux ☐
3. Trois ☐
4. Quatre ☐
5. Cinq ☐
6. Plus de cinq ☐ Précisez combien : _____ activités

19) En général, quelle est la durée moyenne de ces activités de médiation culturelle (en minutes ou en heures)?

20) Au cours des douze mois, à quelle fréquence ont lieu vos activités de médiation culturelle?

1. À tous les jours de la semaine ☐
2. À toutes les semaines ☐
3. À tous les mois ☐
4. Autre. Précisez : _____ ☐

21) Où se réalisent vos activités de médiation culturelle? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

1. Locaux de votre organisme ☐
2. Écoles ☐
3. Centres d'artiste ☐
4. Musées ☐
5. Bibliothèques ☐
6. Galeries d'art ☐
7. Salles de spectacles ☐
8. Espaces commerciaux ☐
9. Organismes communautaires ☐
10. À l'extérieur (parc, rue, nature, etc.) ☐
11. Évènements socioculturels (festival, etc.) ☐
12. Établissements de santé et de services sociaux ☐
13. Établissements carcéraux ☐
14. Autre(s). ☐

Précisez : _____

22) En général, dans quelles MRC vos activités de médiation culturelle se déroulent-elles? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

1. Fjord-du-Saguenay ☐
2. Domaine-du-Roy ☐
3. Maria-Chapdelaine ☐
4. Lac-Saint-Jean-Est ☐
5. Ville de Saguenay ☐

23) En général, dans quelle(s) municipalité(s) ont lieu vos activités de médiation culturelle?

_____
_____
_____
_____

Partie IV : Les publics ciblés

24) Quels sont les groupes d'âge des publics rejoints par vos activités de médiation culturelle? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse)

1. 0-5 ans ☐
2. 6-12 ans ☐
3. 13-17 ans ☐
4. 18-25 ans ☐
5. 26-64 ans ☐
6. 65 ans et + ☐
7. Tous les groupes d'âge ☐

25) Parmi les catégories suivantes, lesquelles font partie des publics rejoints? (Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse.)

1. Enfants ☐
2. Adolescents ☐
3. Adultes ☐
4. Familles ☐

5. Aînés ☐

26) Vos activités visent-elles des publics spécifiques? (Exemples : femmes, personnes vivant en institution, membres de communautés culturelles, personnes à faible revenu, etc.)

1. Oui ☐ Si vous avez répondu oui, passez à la question 27.
2. Non ☐ Si vous avez répondu non, passez à la question 28.
3. Ne sais pas ☐ Si vous avez répondu ne sais pas, passez à la question 28.

27) Quels sont ces publics spécifiques que vous visez?

_____
_____
_____
_____
_____
_____

28) Annuellement, combien de personnes rejoignez-vous par le biais de vos activités de médiation culturelle?

1. De 1 à 49 personnes ☐
2. Entre 50 à 99 personnes ☐
3. Entre 100 et149 personnes ☐
4. Entre 150 et 199 personnes ☐
5. Entre 200 et 249 personnes ☐
6. Entre 250 et 299 personnes ☐
7. 300 personnes et + ☐
8. Autre. Précisez : _____ personnes ☐

Partie V : Financement de vos activités de médiation culturelle

29) Avez-vous déjà fait des demandes de subventions spécifiques pour réaliser des activités de médiation culturelle?

1. Oui ☐
2. Non ☐
3. Ne sais pas ☐

30) Qui finance vos activités de médiation culturelle?

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

31) Sur le budget global de votre organisme, quel pourcentage est consacré à vos activités de médiation culturelle?

Partie VI : Informations complémentaires et commentaires

32) Avez-vous d'autres informations à nous transmettre sur vos pratiques de médiation culturelle?

_____
_____
_____
_____

33) Avez-vous des commentaires concernant le présent questionnaire?

_____
_____
_____
_____

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à cette recherche.
L'équipe de recherche

Annexe 3
Lettre envoyée aux organismes

Chicoutimi, le 11 mars 2015

Objet : Le portrait de la médiation culturelle au Saguenay–Lac-St-Jean

Madame, Monsieur,

À l'initiative de la Cellule régionale en médiation culturelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean[24], notre groupe de recherche a reçu le mandat de dresser le portrait des pratiques de médiation culturelle dans la région. Cette recherche vise notamment à :

1) Dresser le portrait des activités de médiation culturelle réalisées par les organismes, les institutions culturelles, les municipalités et les artistes initiateurs d'expériences de médiation culturelle au Saguenay–Lac-St-Jean;

2) Cartographier ces initiatives en fonction, entre autres, du lieu où elles se réalisent, des territoires qu'elles desservent et des publics visés par ces activités de médiation culturelle;

3) Diffuser les connaissances produites au sein des instances intéressées par la médiation culturelle et auprès de la population par divers moyens, notamment, des capsules vidéo, des sites web, etc.

Nous sollicitons votre participation dans le cadre de cette recherche à l'étape actuelle, soit celle de la collecte de données. Les assistantes de recherche, Ariane Rousseau et Camille Perry, toutes deux étudiantes au 2e cycle à l'UQAC, vous contacteront sous peu afin de prendre un rendez-vous téléphonique avec un.e représentant.e de votre organisme c'est-à-dire la personne la plus apte à répondre à nos questions sur les pratiques de médiation culturelle que vous réalisez.

Vous trouverez en document attaché la copie du questionnaire que vous aurez à compléter avec nous, si vous acceptez de participer à cette recherche, vous permettant ainsi de le consulter au préalable. Dans les prochaines semaines, nous vous contacterons par téléphone afin de compléter ensemble celui-ci. Vous n'avez pas à compléter le questionnaire avant l'entrevue. Cependant nous vous suggérons de l'avoir devant vous au moment du rendez-vous téléphonique afin de faciliter le processus. Le temps requis pour y répondre est estimé autour de 30 minutes.

Si vous avez des questions sur la réalisation de cette recherche ou encore sur le contenu de ce questionnaire, nous vous invitons à nous rejoindre au 418-545-5011 # 4250, ainsi nous pourrons vous donner de plus amples informations et répondre à vos demandes.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration qui nous est essentielle pour la réalisation de cette recherche.

N'hésitez pas à nous contacter au besoin, au 418 545-5011 #4250.

Constanza Camelo, professeure-chercheure au Module des arts,
UQAC, poste 5255
Marcelle Dubé, professeure-chercheure à l'Unité d'enseignement en travail social,
UQAC, poste 5279
Danielle Maltais, professeure-chercheure à l'Unité d'enseignement en travail social,
UQAC, poste 5284

24 Mise sur pied à la suite de la première Journée d'étude en mars 2012, la Cellule régionale est le fruit d'une collaboration avec l'organisme Culture pour tous, la Ville de Saguenay, des chercheures de l'UQAC et les acteurs de la médiation culturelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Depuis novembre 2013, Culture SLSJ coordonne cette cellule, suite à l'établissement d'une entente régionale sur le développement culturel et à l'octroi d'un budget spécifique à cette fin offert par Culture pour tous. Elle se compose de représentants d'instances régionales et locales, d'organismes culturels, de différents réseaux qui offrent des activités en médiation culturelle aux citoyennes et citoyens de la région, ainsi que d'artistes, de professeurs de l'UQAC et de travailleurs culturels municipaux.

Annexe 4
Champs disciplinaires des activités de médiation culturelle en fonction du type des organismes

	Institutionnel (n=7)		**OBNL** (n=51)		**Privé** (n=4)	
Champ disciplinaire	**N**	**%**	**N**	**%**	**N**	**%**
Arts visuels	3	42,9	23	45,1	3	75,0
Arts numériques	-	-	10	19,6	1	25,0
Théâtre	3	42,9	21	41,2	2	50,0
Cinéma et vidéo	1	14,3	16	31,4	-	-
Arts multidisciplinaires	2	28,6	16	31,4	1	25,0
Danse	4	57,1	10	19,6	-	-
Design	1	14,3	2	3,9	1	25,0
Musique	5	71,4	14	27,5	0	0,0
Littérature	6	85,7	15	29,4	0	0,0
Patrimoine et muséologie	1	14,3	20	39,2	2	50,0
Métiers d'art	1	14,3	11	21,6	2	50,0
Toutes ces réponses	1	14,3	-	-	-	-
Autres	1	14,3	8	15,7	-	-

Annexe 5
Municipalités où ont lieu les activités de médiation culturelle (n=65)[1]

Municipalité(s) dans lesquelles ont lieu en général les activités de médiation culturelle	N	%
Ville Saguenay	35	53,8
Bégin	1	1,5
St-Ambroise	1	1,5
St-Honoré	2	3,1
St-Fulgence	1	1,5
St-David de Falardeau	1	1,5
Ste-Rose-du-Nord	1	1,5
Alma	20	30,8
Chambord	2	3,1
Mashteuiatsh	3	4,6
La Doré	2	3,1
Péribonka	1	1,5
St-Félicien	2	3,1
Saint-Gédéon	3	4,6
Sainte-Monique	1	1,5
Saint-Bruno	1	1,5
Métabetchouan	1	1,5
Desbiens	2	3,1
Lac-Bouchette	2	3,1
Dolbeau-Mistassini	2	3,1
L'Anse-St-Jean/Petit-Saguenay	2	3,1
Rivière-Éternité	2	3,1
Saint-Félix d'Otis	1	1,5
Saint-Prime	2	3,1
Roberval	8	12,3
St-André	1	1,5
Ste-Hedwidge	1	1,5
Autre[2]	4	6,2

1 Le pourcentage est supérieur à 100 % étant donné qu'un même organisme pouvait offrir des activités de médiation culturelle dans plus d'une municipalité.
2 La catégorie « Autre » renvoie à des municipalités situées à l'extérieur de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Annexe 6
Portrait des la médiation culturelle au SLSJ
Faits saillants

Taux de participation à l'enquête : 70,6%

On remarque une présence plus élevée de femmes que d'hommes parmi les répondants/répondantes.

On développe des pratiques de médiation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce bien avant que l'appellation fasse son apparition.

Les pratiques de médiation culturelle sont multiples, diversifiées et couvrent un ensemble de disciplines et ce, avec des moyens financiers parfois limités.

Les pratiques de médiation culturelle rejoignent des publics diversifiés dans un ensemble varié d'activités.

Bien que des pratiques de médiation culturelle soient présentes sur l'ensemble du territoire de la région, on remarque que majoritairement elles se concentrent en milieu urbain (dans les municipalités de Saguenay, d'Alma et de Roberval).

L'adhésion à des valeurs de nature participative guide la plupart des organismes dans leurs actions en médiation culturelle.

C'est principalement des personnes engagées à temps partiel qui pratiquent la médiation culturelle sur le territoire.

La contribution des artistes et des bénévoles aux activités de médiation culturelle est majeure.

La modalité privilégiée d'intervention en médiation culturelle est celle du rassemblement autour des ateliers offerts aux citoyens/citoyennes.

Un continuum se dresse en ce qui a trait aux grands thèmes qui ressortent des trois mots-clés définissant la médiation culturelle et les pratiques des organismes, ainsi que les motivations et les objectifs visés par ces derniers.

Les OBNL demeurent un acteur principal incontournable. Ces derniers font de la médiation culturelle, y participent comme public et collaborent à différentes initiatives.

Les organismes communautaires sont un maillon incontournable des catalyseurs d'échanges en médiation culturelle.

Conception